

Ministère en charge de la Population : Projet Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021

981

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Front scolaire



Les syndicalistes de l'Éducation et la ministre Dédéou Ousmane à couteaux tirés



Souveraineté de l'Afrique : La triple condition du respect de l'Afrique



Gestion foncière au Mali : Les explications de Koké Coulibaly



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

23 Nov. 2021

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

1 189

Nouveaux cas confirmés

61

Nouveaux guéris

22

Nouveaux décès

07

Au cours des dernières 24 H

68 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
12 cas graves en soins intensifs
367 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

17 024

Guéris

15 030

Décès

601

dont 857 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.25



P.28



/ Une /

Front scolaire : Les syndicalistes de l'Éducation et la ministre Dédéou Ousmane à couteaux tirés

P.4

/ Brèves /

Le secrétaire général : message vidéo diffusé à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles

P.10

Mali : Grève de 3 jours des banques, assurances et établissements financiers à partir de ce mardi

P.10

Lecture de coran ou sortie politique : 17 associations proches de l'Imam Mahmoud Dicko appellent à la mobilisation...

P.11

Mali : Le Dr Soumaïla Mouleye Issoufou décroche l'agrégation du Cames en sciences économiques

P.11

Gao : Le Président Assimi Goïta offre trois forages à la Commune

P.11

Diaminatou Kanouté à L'Essor : Secrétaire générale de la rédaction, le temps d'une réunion

P.12

/ Actualité /

Ministère en charge de la Population : Projet Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel

P.14

Gestion foncière au Mali : Les explications de Koké Coulibaly

P.22

Atelier sur le Business Meeting : La place de l'agriculture au cœur des échanges

P.23

Traitement du paludisme pendant la grossesse : Le projet intégration vient à point nommé

P.24

Projet de Port sec à Nossombougou : Le Bèlédougou interpelle le ministre des Transports

P.25

/ Politique /

Le Chef de la MINUSMA à Dakar : échanges de haut niveau sur la situation au Mali et dans la région

P.26

1ère Session extraordinaire du CESC : Appel pour la réussite de la Transition

P.28

/ Culture & société /

Musique : Le rappeur Iba One rafle cinq trophées aux Afrima Awards

P.29

/ International /

Souveraineté de l'Afrique : La triple condition du respect de l'Afrique

P.30

Congo Hold-up : Sur les traces de Port de Fisher, la mystérieuse société de Joseph Kabila

P.31

Défense et sécurité : La Côte d'Ivoire renforce ses effectifs militaires

P.37

/ Sport /

Eliminatoires coupe du monde, zone Afrique : Les 5 éventuels adversaires du Mali au dernier tour

P.38

Coupe du monde, zone Europe : Trois places pour 12 prétendants.

P.39

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



Front scolaire Les syndicalistes de l'Éducation et la ministre Dédéou Ousmane à couteaux tirés

La tension monte de nouveau entre le ministre de l'Éducation Nationale, Mme Sidibé Dédéou Ousmane, et les responsables de la Synergie des syndicats de l'Éducation signataires du 15 octobre. Tout est parti d'une lettre de Mme la ministre adressée aux Directeurs d'Académie, leur demandant de procéder sans tarder de relever tous les responsables de l'administration scolaire membre d'un syndicat, les deux ne pouvant, selon elle, être compatibles. A cette lettre, les syndicalistes réagissent et menacent !

Pour les syndicalistes, cette lettre est la preuve que Mme le ministre ignore tout des textes en la matière. Aucun texte, selon eux, n'interdit à un responsable scolaire de militer dans un syndicat. Ce qui n'est pas normale, selon Mme le ministre, un responsable administratif étant nommé pour la célérité et la bonne distribution du service public. Il ne peut, dès lors se permettre des actions entravant la distribution du service public.

Les syndicalistes appellent alors leurs membres à rester vigilants et surtout à refuser de remplacer un responsable scolaire qui serait déchargé de ses fonctions administratives pour ses activités syndicales. Les propos du ministre, selon eux, s'inscrivent dans une démarche visant à intimider les enseignants et ne sauraient être acceptés, surtout à un moment où la Synergie a volontairement accepté

une trêve sollicitée par la conciliation. Cette lettre de Mme le ministre est la manifestation de la mauvaise foi à aller vers une école apaisée.

Cette escalade verbale entre les syndicalistes et la tutelle n'augure rien de bon pour l'année scolaire 2021-2022. Ce n'est pourtant pas la première fois que Mme le ministre de l'Éducation Nationale s'illustre ainsi. En effet, à la veille de la rentrée, au cours d'une réunion avec les Directeurs des Académies d'Enseignement (DAE), elle déplorait la rétention des notes, le boycott des examens et la fermeture des structures de l'éducation qu'elle considère comme des actes antisyndicaux et anti-pédagogiques.

Certes, les enseignants ont des droits, mais ils ont aussi des obligations, avait-elle rap-

pelé, avant d'ajouter que l'Etat va s'assumer en prenant ses responsabilités. Elle avait également annoncé l'audit du personnel enseignant et donné des instructions visant à prendre des sanctions administratives contre tous les conseillers pédagogiques (CP) et les directeurs d'écoles qui s'afficheraient avec les syndicats de l'Éducation signataires du 15 octobre 2016.

C'est dire que Mme Sidibé Dédéou Ousmane est décidée d'aller jusqu'au bout dans les actions envisagées sous sa direction pour assurer une année scolaire apaisée. Mais pourra-t-elle y arriver sans la Synergie des syndicats de l'Éducation signataires du 15 octobre 2016 ? Voilà toute la question !

■ Yama DIALLO



Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int

Koulouba, le 23 novembre 2021.

Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, SEM Abdoulaye DIOP, a reçu en audience, ce mardi 23 novembre, SEM Igor GROMYKO, Ambassadeur de la Fédération de Russie au Mali. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des consultations des Ambassadeurs accrédités au Mali.



Au cours de la séance d'échanges, les discussions ont essentiellement porté sur la situation politique et sécuritaire au Mali, le processus de Transition en cours, les Assises nationales de la Refondation et le dialogue constructif engagé avec l'ensemble des partenaires du Mali. Les deux personnalités ont également discuté du renforcement et de la diversification de la coopération bilatérale entre les deux pays notamment dans le domaine économique et commercial.

A l'issue de la rencontre, les deux parties se sont réjouies des avancées réalisées dans le cadre du processus de Transition au Mali malgré la persistance d'importants défis. Elles se sont, par ailleurs, engagées à maintenir cette bonne dynamique de dialogue politique constructif.

La partie Russe a rappelé la nécessité de respecter la souveraineté du Mali et de prendre en compte les aspirations des Maliens pour la réussite de la transition.

Le Ministre DIOP a exprimé la satisfaction du Mali par rapport aux conclusions de sa récente visite de travail, du 10 au 12 novembre 2021, à Moscou et les résultats atteints dans le cadre de la coopération avec la Russie.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI



Koulouba, le 23 novembre 21.

Dans le cadre du dialogue diplomatique, le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, SEM Abdoulaye DIOP, a rencontré ce mardi 23 novembre, le Groupe des Ambassadeurs accrédités au Mali de la zone Amériques. Il s'agit des États-Unis d'Amérique, du Brésil, du Canada, de Cuba et du Venezuela.

Au cours de la rencontre, les discussions ont essentiellement porté

sur la coopération entre le Mali et ces pays respectifs et le processus de Transition en cours dans le pays.

Dans son intervention, le Ministre DIOP a plaidé pour une meilleure compréhension de la situation du Mali et un compromis entre les exigences internationales et les aspirations des Maliens. Il a remercié les Ambassadeurs de la zone Amériques accrédités au Mali pour leur disponibilité.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI



FIGARO DU MALI



LE DIKTAT DES NOUVEAUX PATRIOTES DU MALI_KOURA

On finirait par croire que le Mali Koura serait dirigé par un régime allergique à la critique soutenu par une horde d'activistes et de Videomans propagandistes émotifs à l'œuvre, prête à bondir sur celui qui ose émettre la moindre critique sur le Prince du Jour.

Le Mode d'action est simple :

- Pendant que ceux d'entre eux qui se disent intellectuels appellent curieusement à restreindre les libertés individuelles en demandant aux dirigeants de s'octroyer les pouvoirs exceptionnels pour fermer « LA GUEULE » à ceux qui ne pensent pas comme eux ;
- D'autres moins méthodiques et plus violents s'adonnent à des injures exécrables contre leurs concitoyens qu'ils accusent de traîtres et d'apatrides tout simplement parce qu'ils ne chantent pas les louanges de Choguel et Assimi.

L'exacerbation d'un faux nationalisme saupoudré d'un hypothétique patriotisme, le tout couronné par une technique ancestrale : celle de la terreur et de la restriction des libertés. Faire peur en terrorisant et en insultant tous ceux qui ne crient pas : À BAS LA FRANCE , A BAS LA CEDEAO, A BAS LA MINUSMA, VIVE CHOGUEL, VIVE ASSIMI, VIVE LA RUSSIE, VIVE LA TRANSITION.

Les ingrédients du NOUVEAU PATRIOTISME MALIEN : Discours Populistes, Propagandes, Menaces, Intimidations, Insultes, Mensonges, Diffamations. Même ceux d'entre eux qui paraissaient plus lucides que les autres sont tombés dans le Piège.

La recette est bien connue, mais elle ne fait plus mouche. Ce ne sont pas les insultes et les intimidations qui feront reculer ceux qui pensent différemment. Ce ne sont pas les railleries, les dénigrement

et les discours de propagande qui réduiront l'insécurité grandissante et les problèmes multidimensionnels que vit le pays actuellement. Le Populisme soulève les masses populaires mais il finit toujours par s'estomper. La réalité finit toujours par rattraper le discours. Aucun des pays que nous critiquons aujourd'hui ne permettra à un de ses responsables politiques poursuivis par la Justice pour détournement et népotisme de diriger un département à plus forte raison un gouvernement entier.

Quand on voit ce qui se passe aujourd'hui au Mali, peut on réfuter l'idée selon laquelle « L'émotion est nègre, la raison est hellène » ? Comme le décrit si bien Alpha Blondy dans sa Chanson : POLITIQUI : « Vive le Président, A Bas le Président ». Vive MODIBO Keita, A BAS MODIBO KEITA, la suite est bien connue.

PS : Pour mes amis qui continuent de m'envoyer les vidéos du délinquant retranché au Sénégal, ne vous fatiguez plus, j'ai déjà porté plainte contre lui et plusieurs de ses compères qui résident à l'étranger. Tant que leurs forfaits et leurs langues fourchues seront au service de la Cybercriminalité, nos stylos seront aiguisés pour rédiger nos plaintes pour les tribunaux.

Très dur en effet, de devoir vivre hors du Mali et ne pas pouvoir rentrer chez soi par peur de faire face à la Justice de son pays. IRONIE DU SORT : Ce sont ces délinquants là qui se disent défenseurs du MALI KOURA. " NAN BÉ TA, AN BÉ SÉ ".

Yousseuf Mangara



■ Boureima Soulo



Le Premier Ministre Éthiopien se rendra au front pour diriger ses troupes et participer au Combat contre les rebelles du Tigré.

"À partir de demain, je me mobiliserai au front pour diriger les forces de défense... Ceux qui veulent faire partie des enfants éthiopiens, qui seront salués par l'histoire, se lèvent aujourd'hui pour votre pays. Rencontrons-nous au front" dixit (Abiy Ahmed, Premier ministre

éthiopien). C'est lui au Milieu entouré des bérets rouges ! Bon, maintenant on attend Assimi et Choguel sinon le Mali est prêt pour sa libération.

#Bèki_Takè

#bèki_tafa

#MonNouveauMali



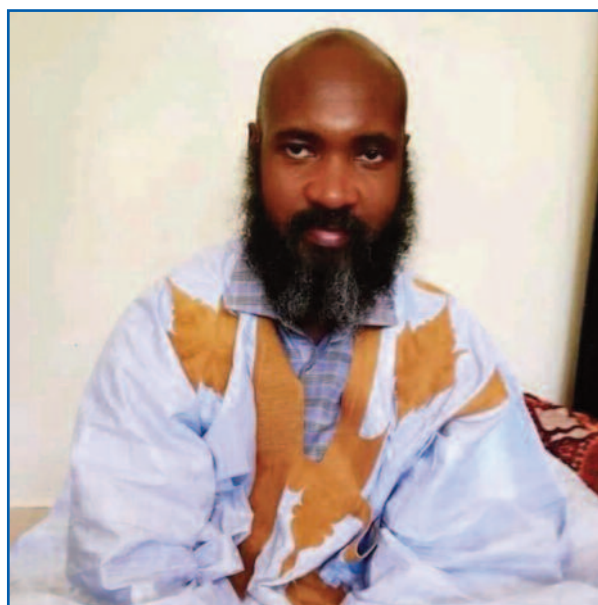
■ Les Amis de SBM



CONDOLÉANCES

C'est avec une grande consternation que j'ai appris la mort survenue ce jour à Tunis de Seydina Aly, fils du Cherif de Nioro Mohamed Ould Cheikh Hamahoullah, dit « Bouyé ». En cette douloureuse circonstance je présente au Cherif de Nioro ainsi qu'à toute sa famille mes condoléances les plus attristées. Que Dieu fasse miséricorde au défunt et l'accueille dans Son paradis.

Soumeylou Boubèye Maïga



Jeune Afrique



Macky Sall assumera, à partir de l'année prochaine, la présidence tournante de l'Union africaine et les défis sécuritaires, politiques, économiques et sanitaires ne manquent pas. Jusque-là épargné par le jihadisme et par les coups d'État, peu touché par le Covid-19, le Sénégal saura-t-il franchiser sa potion magique au profit du continent ?



Mohamed Salia Touré



Mohamed Salia Touré se sent triste. C'est avec une grande tristesse que j'ai appris le décès de notre frère et ami Seydina Ali Haidara, fils du Chérif de Nioro. En cette circonstance douloureuse, je présente mes condoléances les plus émues à sa famille et à ses proches. Puisse Dieu l'accueillir dans son paradis. Amen !



Soumaila Zie Traore



Le premier jardin d'enfants public de Badalabougou commune5 de Bamako construit par Mr Yeah Samake. La politique autrement avec les actions concrètes de son excellence Niankoro Yeah Samaké. Notre mentor nous sommes fiers de vous.



RFI Musique



Youssou Ndour a profité du confinement lié à la pandémie pour concevoir au Sénégal son nouvel album "Mbalax" : "Je raconte la société, les choses que j'aime, les choses que je n'aime pas, les choses que j'encourage..." #Interview



Wassim Nasr



« La #France appelle ses ressortissants à quitter l'#Ethiopie "sans délai" (ambassade) » @AFP

Le bras médiatique d'AlQaeda centrale s'apprête à diffuser une intervention de #Zawahiri sur "la vérité au sujet de l'ONU"



+38m où #Zawahiri explique pourquoi l'ONU selon lui est en contradiction avec la Chariaa //le timing est très intéressant au moment où les #Taliban cherchent à intégrer l'organisation donne en contre ex l'Émirat islamique [Taliban] qui a reconnu le règne islamique en Tchétchénie



Cellou Dalein Diallo



Je joins ma voix à celle des millions de Guinéens qui ont exprimé leur indignation suite à la tragédie qu'a vécue notre compatriote M'Ma

Sylla décédée le 20 novembre dernier à la suite d'un viol commis par des médecins dans une clinique.



Samba Gassama General



Guerre en Ethiopie : la France et l'ONU évacuent leurs représentants et ressortissants. On entend ni l'UA ni les dirigeants africains sur la question de l'Éthiopie capitale de l'Afrique.



Samba Gassama General

À l'instant · 🌐

J'ai écouté Cheick Oumar Sissoko cadre du M5-RFP sur Mali actu. Je n'ai pas compris, il n'est plus au M5-RFP ou bien c'est Choguel qui n'a plus de contact avec les cadres du M5-RFP ? Il dit qu'il n'est pas d'accord avec la méthode Choguel.

PS: il dit qu'il sait qu'après cette interview les ignorants vont l'insulter sur les réseaux sociaux car il est devenu interdit d'avoir une voix qui n'est pas d'accord avec la transition mais qu'il s'en fout.

😂😂😂 Donc économisez vos insultes les "ignorants".

■ Dr Djamila Ferdjani



Pour tout ce qui t'arrive de douloureux pendant que tu es engagé(e) sur la voie de ton accomplissement, ne sois pas abattu(e).. Parmi les vicissitudes aussi, il existe ce qu'on appelle les améliorants.

■ Forces Armées Maliennes



Le chef d'Etat-major de l'Armée de l'Air, le Colonel Aliou Boi Diarra s'est rendu le mardi 23 novembre 2021, à la Base Aérienne 101 de #Sénou. Il s'agissait d'une prise de contact avec les aviateurs.



■ Housseyne Ag Issa



#Sahel #BurkinaFaso Le Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans #JNIM revendique une attaque au Burkina Faso qui a tué des dizaines de gendarmes Burkinabés, la semaine dernière, sur la bande frontalière avec le Mali. Selon une source non officielle.

■ Le journal Afrique



RDC : une manifestation, interdite par les autorités congolaises a eu lieu ce lundi à Kinshasa. Une centaine de personnes est descendue dans la rue pour demander la "dépolitisation" de la Céni : la commission électorale indépendante.

■ Larmes des pauvres



#Mali -- Afrique occidentale #Soudan Maison du fama Aguibou Tall à #Bandiagara, ex roi du #Macina Patrimoine mondial de l'humanité @UNESCO_fr

MAD SECURITE

SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE ET DE SURVEILLANCE

MAD SECURITE

NOUS AVONS POUR MISSION D'ASSURER LA SÉCURITÉ DE VOS LOCAUX 24H/24

NOTRE SOCIÉTÉ
 Enregistrer au registre de commerce
 Agrément de l'état
 Couverture assurance RC Professionnelle

NOS AGENTS
 Former par des experts en art martial et sécurité
 Formation pratique et théorique
 Enquête de moralité
 Agents bien équipés
 uniforme aux couleurs de la société
 outils de sécurité adaptés à l'environnement et à la situation

EFFICACITÉ
 Contrôles inopinés
 Des contrôleurs assurent le suivi et la présence des agents
 Fiche de suivi et évaluation

SERVICE AJOUTÉ
 Audit et Installation d'outil de surveillance et de sécurité sur mesure et à la demande

MAD SECURITE : Sotuba aci près du boulevard des armés, non loin du 16^{ème} arrondissement - Tel : 76 29 07 36 / 50 45 45 52
 Email : securinetsarl@gmail.com

Le secrétaire général : Message vidéo diffusé à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles



La violence à l'égard des femmes et des filles reste la violation des droits humains la plus répandue et la plus pressante qui soit. À la fois crime odieux et urgence de santé publique, elle a de lourdes conséquences pour des millions de femmes et de filles partout dans le monde. Les derniers chiffres d'ONU-Femmes confirment que la violence à l'égard des femmes et des filles a augmenté pendant la pandémie de COVID-19. Dans 13 pays, pratiquement une femme sur deux a déclaré qu'elle, ou une femme de son entourage, avait commencé à subir des violences fondées sur le genre pendant la pandémie.

Près d'un quart ont évoqué des conflits familiaux plus fréquents ou un sentiment d'insécurité grandissant au foyer.

La violence dans toute société nous touche tous. Elle marque la génération suivante et distend le tissu social.

La violence contre les femmes, l'oppression des civils et les conflits violents sont directement liés. Le viol et l'esclavage sexuel servent d'armes de guerre. La misogynie imprègne l'extrémisme violent.

Mais la violence à l'égard des femmes n'est pas une fatalité. Des politiques et des programmes adéquats donnent des résultats.

Il faut donc des stratégies globales à long terme pour s'attaquer aux causes profondes de la violence, protéger les droits des femmes et des filles et encourager des mouvements de défense des droits des femmes forts et autonomes.

L'ONU a donc établi l'initiative Spotlight, dans le cadre d'un partenariat avec l'Union européenne.

En 2020, dans les pays partenaires, le taux de poursuite a augmenté de 22 %, 84 lois et politiques ont été adoptées ou renforcées et plus de 650 000 femmes et filles ont pu accéder à des services à la suite de violences fondées sur le genre, malgré les contraintes liées à la pandémie.

Le changement est possible.

Le moment est venu de redoubler d'efforts pour éliminer, ensemble, la violence à l'égard des femmes et des filles d'ici à 2030.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA

Mali : Grève de 3 jours des banques, assurances et établissements financiers à partir de ce mardi



Le Syndicat des Banques et Etablissements Financiers du Mali (SYNABEF) et la Fédération Nationale du Pétrole, Commerces, Assurances et Banques (FENPECAB) entament une nouvelle grève de 72 heures reconductibles à partir de ce mardi 23 novembre 2021. Les revendications des professionnels du secteur concernent principalement la revalorisation de la grille du salaire de base de 15% déjà provisionné, la régularisation de la situation des prestataires/intérimaires ou gestion délégués conformément au code du travail et l'application du décret de 1971 sur le fonds social.

Dans leur communiqué de presse, les deux syndicats indiquent que le mercredi 3 novembre 2021, après 6 jours de grève, ils ont décidé de suspendre le mouvement de grève pour permettre aux clients d'accéder à leur argent, de soulager les populations maliennes et d'éviter au pays de connaître des situations plus difficiles. Depuis ce jour, précisent le SYNABEF et la FENPECAB, dans la dynamique de trouver un terrain d'entente, ils ont entrepris plusieurs démarches auprès des plus hautes autorités du pays et des centrales syndicales. Successivement, ils ont ainsi rencontré le ministre de l'économie et des finances, la ministre du travail, de la fonction publique et du dialogue social, le secrétaire général de la Confédération Syndicale des Travailleurs du Mali (CSTM) et le président du Conseil Economique Social et Culturel. « Malgré tout, aucun accord n'a été trouvé sur les points de blocage, à savoir : la revalorisation de la grille du salaire de base de 15% déjà provisionné, la régularisation de la situation des prestataires/intérimaires ou gestion délégués conformément au code du travail et l'application du décret de 1971 sur le fonds social », selon les deux syndicats qui ont pris la résolution de reprendre leur mouvement de grève ce mardi 23 novembre 2021 pour 72 heures reconductibles jusqu'à entière satisfaction de leurs doléances.

Pour rappel, le mercredi 27 octobre 2021, le Syndicat National des Banques, Assurances, Etablissements Financiers et Commerce du Mali (SYNABEF) avait observé une grève de 72 heures.

Source : Lerepublicainmali

Lecture de coran ou sortie politique : 17 associations proches de l'Imam Mahmoud Dicko appellent à la mobilisation...



Dimanche 28 novembre 2021, l'Imam Mahmoud Dicko fera une lecture de Coran sur un terrain de football non loin de son domicile sis à Bacodjicoroni ACI. Un seul objectif est annoncé : faire des bénédictions pour le Mali.

À travers une déclaration faite lundi soir en présence d'un des porte-parole de l'Imam, M. Dounga, 17 associations appellent à la mobilisation pour la circonstance. Depuis l'annonce de la nouvelle, les commentaires vont bon train sur les réseaux sociaux. Certains estiment que l'Imam sortira pour annoncer le divorce entre lui et les autorités de la transition singulièrement le Premier Ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga. Pour d'autres proches de l'Imam, il n'en est rien pour le moment. L'Imam fera tout simplement des bénédictions pour le Mali. Au-delà de ces approches, ce qui est patent sans contestation: le climat est froid entre l'Imam et les nouveaux dirigeants.

K.D / Source : Le Pays

Gao : Le Président Assimi Goïta offre trois forages à la Commune

Dans le cadre de ses œuvres sociales, le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, a offert trois forages à la Commune de Gao. Il s'agit des forages n°55 au 2è Quartier à Gadèye, n°56 au 4è Quartier Aljanabandia et n°57 au 7è Quartier à Sosso-Koïra-extension. Ces installations ont été inaugurées dimanche dernier par une délégation comprenant le ministre Commissaire à la Sécurité Alimentaire, Redouwane Ag Mohamed Aly, et quatre collaborateurs du chef de l'État : le Colonel Assa Badiallo Touré, le Lieutenant-colonel Talibé Konté, Aguibou Dembélé et Oumar Traoré. La cérémonie d'inauguration s'est tenue en présence du Gouverneur de la Région de Gao, le Général de Brigade Moussa Traoré et du Maire de la Commune, Boubacar Dacka Traoré. À Gadèye, Aljanabandia et 7è Quartier à Sosso-Koïra-extension, les populations ont vivement remercié le Président de la Transition pour leur avoir permis d'accéder gracieusement à l'eau potable, source de vie. Elles ont exprimé leur soutien total à la Transition et formulé d'autres doléances comme la réalisation d'un centre de santé à Gadèye. Le Directeur régional de l'Hydraulique par intérim de Gao, Fousseiny Sano, a expliqué que chaque forage d'eau réalisé a une capacité de 5.000 litres par jour et comporte trois têtes de robinet. Le Maire Boubacar Dacka Traoré a assuré que des dispositions seront prises pour la gestion

Mali : Le Dr Soumaïla Mouleye Issoufou décroche l'agrégation du Cames en sciences économiques



Les résultats du 20è concours d'agrégation des Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion (SJPEG) du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) ont été proclamés, le 15 novembre dernier, à Cotonou au Bénin. Sur les 198 candidats africains (Maîtres assistants du CAMES) ayant pris part au concours, 77 ont été admis au grade de « Maîtres de conférences agrégés du CAMES » dont notre compatriote, Dr Soumaïla Mouleye Issoufou, de l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB).

L'enseignant chercheur a décroché le 17è rang sur les 26 candidats déclarés admis dans la section « Sciences économiques ». Les sections dans lesquelles ces candidats étaient en lice sont les Sciences de gestion, le Droit public, le Droit privé, et l'Histoire des institutions. Au total, le Sénégal a décroché 11 places et le Burkina Faso en a obtenu 14. Ce concours qui a duré une dizaine de jours (date de début le 4 novembre dernier), vise à recruter des personnels de l'Enseignement supérieur en garantissant le niveau international des enseignants. La compétition sert également à adapter le mode de recrutement de l'enseignement supérieur aux réalités africaines, en évaluant les aptitudes des candidats aux fonctions d'enseignants du supérieur et favoriser la promotion des enseignants.

M. DIAWARA / Source : Essor

saine et l'entretien de ces infrastructures. La conseillère spéciale du Président de la Transition a assuré qu'au-delà du Mois de la Solidarité, les œuvres sociales du Colonel Assimi Goïta vont se perpétuer et s'intensifier sur l'ensemble du territoire national. Le Colonel Assa Badiallo Touré a demandé aux populations bénéficiaires de prendre soin de ces forages. Avant d'ajouter que le train de la Transition est en marche et que l'équipe du Président de la Transition ne fait pas de fausses promesses.

Abdourhamane TOURÉ Amap-Gao



**Diaminatou Kanouté à L'Essor :
Secrétaire générale de la rédaction,
le temps d'une réunion**

Dans le cadre de la Journée Mondiale des Droits de l'Enfant, la présidente du Parlement des Enfants du District de Bamako et journaliste en herbe, Mlle Diaminatou Kanouté, a fait une immersion dans le Quotidien national où elle a, le temps d'une réunion de rédaction, officié en qualité de Secrétaire générale de la rédaction. Cet exercice de prise de pouvoir était destiné à comprendre le fonctionnement d'un organe de presse par les enfants.

Fraîchement admise au baccalauréat, Diaminatou Kanouté espère devenir journaliste dans le futur. Elle a remplacé le secrétaire général de la rédaction de L'Essor à la réunion de rédaction de lundi dernier.

Ce fut l'occasion d'introduire un échange intergénérationnel entre la présidente du Parlement des Enfants du District de Bamako, le Directeur des publications en français et d'autres journalistes de la rédaction. C'était en présence d'Ismaël Maïga du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), Siaka Coulibaly et Amadou Niang de l'Association pour la Promotion des Enfants et des Jeunes Communicateurs (APEJC). Il s'agissait pour la journaliste en herbe d'apprendre le fonctionnement du journal L'Essor.

Ainsi, en relatant l'historique de l'Agence Malienne de Presse et de Publicité (AMAP), le Directeur des publications en français a rappelé que cet organe de presse a été créé en 1947. Il a également expliqué que le journal L'Essor est l'un des produits phares de l'AMAP. Il n'a pas non plus manqué de notifier que la structure étatique est composée de plusieurs branches dont le quotidien national, organisé en desks (société, politique, économie et développement rural et sport).

La présidente du Parlement des Enfants du District de Bamako a pris



bonne note de ces explications détaillées sur le fonctionnement du journal.

Les échanges ont été instructifs pour Diaminatou Kanouté dont le désir d'apprendre le métier était manifeste. La journaliste en herbe n'a pas hésité à poser des questions afin d'acquérir le maximum d'informations sur la gestion d'un organe de presse, la collecte des informations jusqu'au produit fini, en passant par le choix des thématiques, la répartition des reportages et le choix des papiers à la Une. Elle a suggéré de consacrer aussi des articles sur la vie ou les préoccupations des enfants. Après cette réunion de rédaction, la jeune fille a visité la grande salle de rédaction où les journalistes rédigent leurs articles et l'imprimerie de l'AMAP. Au cours de la visite, elle s'est entretenue aussi avec la Directrice adjointe de l'AMAP, Mme Mariko Christiane Diallo, afin d'apprendre davantage sur la structure. En compagnie de la Directrice adjointe et d'autres journalistes de la rédaction, elle a immortalisé son passage à l'Amap par une photo de famille.

Bintou SOW

malikile.com
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

74 Mali **Malikilé**
MIGRATION IRREGULIERE : 49 MALIENS PERISSENT EN MER

www.malikile.com



Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



Ministère en charge de la Population : Projet Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel

Le 19 novembre dernier, s'est tenue la réunion du Comité National de Pilotage pour la validation du bilan annuel 2021 et du projet de budget 2022. Il s'agissait au cours de cette réunion de présenter le projet SWEDD, ses objectifs, le bilan des activités par sous-composante, et aussi de valider le projet de budget 2022.

Le projet SWEDD, faut-il rappeler, est une réponse régionale concertée à l'appel des Chefs d'Etat de 9 pays du Sahel pour renforcer l'autonomie des femmes et des adolescentes et améliorer leur accès à des services de santé reproductive, infantile et maternelle de qualité dans des zones sélectionnées des pays participants en améliorant la production et le partage des connaissances au niveau régional ainsi que le renforcement des capacités et la coordination au niveau régional. Il a trois grandes composantes : 1-Générer une demande pour les services SRMNIN en promouvant un changement social et comportemental et en responsabilisant les femmes et les filles ; 2-Renforcer la disponibilité régionale des produits SRMNIN et du personnel de santé qualifié ; 3-Encourager l'engagement politique et la capacité d'élaboration de politiques.

Aussi, pour ce qui concerne le bilan 2021 de la mise en œuvre du projet SWEDD, on retient le lancement de la campagne Stronger Together dont la thématique est intitulée « Education des filles et leadership féminin », sous la présidence du ministre en charge de la Population. Cette cérémonie de lancement de la campagne a permis de toucher 220 participants directs (projection de film bilan, sketch, communications, témoignages...) ; plus de 10 000 personnes à travers la retransmission sur les réseaux sociaux (jeunes ambassadeurs, MAJ etc.) et en direct sur la page Facebook du projet SWEDD ; de produire 10 articles de presse par les médias en ligne et la presse écrite ; de diffuser une bande annonce sur l'ORTM et sur les radios touchant respectivement plus de 5 millions de personnes et 7 692 personnes.



On retient aussi la production d'une émission télé intitulée « LAFIASHOW » en collaboration avec Galaxie Plus et l'ORTM2, avec la participation de nombreux artistes. Cette émission a permis d'atteindre les résultats suivants : 03 flyers numériques produits et diffusés touchant plus de 12 000 personnes, 8 000 passages du spot sur l'écran externe du Babemba Cinéma Club, 2 spots TV réalisés et diffusés sur ORTM 2 touchant plus de 2 millions de personnes, et plus de 7 millions de téléspectateurs ont été touchés par les diffusions et rediffusions sur les réseaux sociaux et la chaîne ORTM 2.

L'appui à la tenue et la participation à la Jour-

née Mondiale de la Population, Edition 2021 à Koudialan dans le cercle de Kita sur le thème « Les droits et les choix sont la réponse : qu'il s'agisse de baby-boom ou de récession, la solution consiste à donner la priorité à la santé de la reproduction et aux droits pour tous ». La journée a vu la participation de plus de 2 000 personnes. Des sketches, des messages de sensibilisation sur la thématique de la journée ont été réalisés et diffusés. On retient également l'organisation de 19 prêches dans les mosquées et les Eglises, avec pour objectif la sensibilisation des couples mariés et les futurs mariés (fiancés) sur les violences basées sur le genre, le mariage des enfants et la PF

etc. Ce qui aura permis de toucher 950 personnes, dont 475 hommes et 475 femmes, 85 futurs couples, mobilisés au cours de ces séances de prêches dans les régions de Kayes, Sikasso Bougouni, Koulikoro, Fana, Kati, San et le district de Bamako (02 églises protestantes et 02 églises catholiques). Il y a aussi 144 champions communautaires issus des réseaux des religieux qui ont été formés et orientés sur le plaidoyer.

Pour ce qui concerne la Sous composante **Mettre en place un mécanisme régional pour la conception, le financement et l'évaluation des programmes par pays dans l'autonomisation des femmes et des filles, on retient, dans le cadre Sous projet d'appui à la scolarisation et au maintien des filles** à l'école au Mali la formation de 93 formateurs dont 43 conseillers pédagogiques des Centres d'Animation Pédagogique, 5 coordinateurs d'ONG et 45 superviseurs des ONG dont 7 femmes pour la mise en œuvre de la SSAP (formation des animateurs des centres SSA/P, suivi de la SSAP) ; la formation des 150 animateurs des centres SSA/P conformément au référentiel élaboré à cet effet par le Ministère de l'Education nationale ; Mise en place et animation de 125 centres SSAP retenus repartis comme suit : 30 à Kayes, 25 à Koulikoro, 30 à Sikasso, 25 à Ségou et 15 à Mopti.

Pour ce qui concerne le Maintien des filles au fondamental 2, on note le ciblage des 615 écoles, dans 600 villages, 184 communes, 43 CAP et de 23 cercles ; la réalisation d'une étude sur le décrochage scolaire, 611 écoles couvertes sur une prévision de 615 écoles, soit un taux réalisation de 99%. Aussi, il ressort de ce rapport un taux d'abandon de 36,06% pour les 536 nouvelles écoles enquêtées contre 2,18% pour les anciennes écoles de la phase 1. Enfin, il y a l'organisation de cours de remédiation au profit de 61 093 élèves dont 50 893 filles et 10 200 garçons dans les matières comme les mathématiques, la physique, la chimie et le français.

Pour le Sous projet d'Appui à l'Apprentissage et à l'Autonomisation Economique des filles/femmes, il y a eu le ciblage des zones d'intervention du projet couvrant 630 villages, 187 communes, 24 cercles, 15 régions ; et l'Identification et sélection des bénéficiaires en cours de finalisation (filles/femmes des groupes 1 et 4). Pour ce qui est du Sous projet de Renforcement de la Santé Sexuelle et de la



Reproduction des Adolescents et des Jeunes, il y a eu le ciblage des zones d'intervention du projet couvrant 501 villages, 177 communes, 20 cercles, 15 régions, et l'Identification et la sélection des bénéficiaires en cours de finalisation (filles/femmes des espaces sûrs).

Composante 2 : Renforcer les capacités régionales pour la mise à disposition des produits de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et nutritionnelle et de personnel sanitaire. On retient à ce niveau, pour ce qui concerne la Sous-composante : **L'harmonisation et le contrôle de la qualité des produits pharmaceutiques** seront remplacés par **"Améliorer l'accessibilité des contraceptifs au niveau communautaire**, la réalisation d'un audit à blanc avec le cabinet USP : il ressort de ce rapport que la principale incertitude demeure la qualification, la maintenance préventive et curative des équipements ; le recrutement du cabinet HTDS engagé pour assurer la qualification, la maintenance préventive et curative des équipements en vue de l'accréditation du LNS selon la norme ISO/CEI

17025 et/ou la pré-qualification OMS assignés aux laboratoires d'étalonnage et d'essai ; la sélection d'un consultant pour l'élaboration et la validation d'un plan stratégique pour le LNS sur la période 2022-2026.

Dans la Sous-composante 2.2 : Mettre en place un mécanisme régional pour soutenir les efforts des pays pour améliorer la performance de leur chaîne d'approvisionnement SRMNIN, on retient l'élaboration, la validation et la restitution d'un rapport bilan de mise en œuvre du pilote de distribution. Il ressort de ce rapport que : **le taux moyen de disponibilité des médicaments est passé de 28% à 81% pour le district sanitaire de Kolokani soit une augmentation de 52 points de pourcentage et celui du district sanitaire de Dioila est passé de 56% à 81% soit une augmentation de 25 points de pourcentage.** Au niveau du district sanitaire de Kolokani, on note 3% de taux de rupture pour les 12 produits du panier, 17% pour les produits de la mère-enfant, 6% pour les intrants du paludisme, 23% pour les produits contraceptifs et 41% des intrants de la

nutrition.

Et au niveau du district sanitaire de Dioila, on note un taux de rupture de 2% pour les 12 produits du panier, 25% pour les produits mère-enfant, 14% des intrants du paludisme, 17% des produits contraceptifs et 37% pour les intrants de la nutrition. Le projet pilote a ainsi permis de rehausser les finances des CSCOM et recapitaliser les 05 CSCOM qui étaient décapitalisés au démarrage du projet et d'améliorer les conditions de stockage qui sont satisfaisantes à 91% dans les dépôts de vente des CSCOM des zones couvertes par le projet pilote.

Au niveau de la **Sous composante : Amélioration de la disponibilité des agents de santé reproductive**, on retient le recrutement de 218 sages-femmes pour les CSCOM dans les zones d'intervention retenues pour la phase 2 du projet ; l'organisation des ateliers de socialisation à l'endroit des 218 sages-femmes nouvellement recrutées dans le cadre de la seconde phase du projet sous le pilotage de la direction des ressources humaines du secteur santé ; la signature de conventions avec les 40 CSREF pour l'organisation des

stages d'immersion a été réalisée permettant aux 218 sages-femmes de faire leur stage d'immersion dans la période allant du 24 mai au 30 juin 2021. Et pendant ce temps de stage, 250 sages-femmes dont les 218 nouvelles, ont été formées entre autres sur les thématiques suivantes comme les méthodes contraceptives de longue durée d'action (DIU, DIUPP, Jadelle, Implanon), la prise en charge des cas de VBG et le paquet minimum d'activités, les soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU) et les soins après avortement (SAA) ; le Déploiement effectif des 323 sages-femmes au profit des collectivités territoriales, dont la cérémonie de lancement officiel de l'initiative était placée sous le patronage de Dr Choguel Kollalla MAIGA, Premier ministre, chef du gouvernement de transition.

Contribution du projet SWEDD à la disponibilité de sages – femmes dans les régions d'intervention

L'initiative recrutement et déploiement de 323 sages-femmes a donc permis de rapprocher les services de santé de la mère et de l'enfant de qualité aux populations rurales et périurbaines, avec une augmentation de 40% de l'ef-

fectif des sages-femmes en activité dans les régions retenues dans le cadre de l'initiative sage-femme, et de 23% de l'effectif des sages-femmes en activité sur le plan national. Il y a eu l'assistance technique aux 15 cabinets privés de sages-femmes installés avec Alliance du Secteur Privé pour la Promotion de la Santé au Mali (ASP / PSM) – CNOSE – INFSS.

Aussi, de janvier 2021 au 31 octobre 2021, la collecte et l'exploitation des données techniques et économiques au niveau des 15 cabinets font état de 5 862 consultations curatives réalisées, 1 690 consultations prénatales réalisées, 695 consultations post-natales réalisées, 548 accouchements assistés, 2 324 cas de prise en charge de la maladie de l'enfant, 5 500 personnes bénéficiaires de soins curatifs, 1 109 nouvelles utilisatrices de méthodes de PF recrutées, 74 emplois permanents créés et plus de 73 millions de chiffre d'affaires générés. Il y aussi la clôture de la formation de 20 cadres maliens comme formateurs des sages-femmes à l'INFSS (Bamako), l'ENSP (Niamey), et l'INFAS (Abidjan). Aussi, le déploiement de 18 des 20 formateurs formés dans le cadre des centres d'excellence est effectif et ces formateurs participent à l'encadrement et la formation initiale des 900 sages-femmes et infirmières dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le district de Bamako

Enfin, il a été mise en œuvre un programme de mentorat clinique dans les zones d'intervention du projet. Dans ce cadre, 31 sages-femmes mentors ont été formées pour l'amélioration de la santé maternelle, néonatale, infantile et nutritionnelle dans les régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso, via le coaching sur site des sages-femmes moins expérimentées et des infirmières obstétriciennes ; 18 formateurs et 9 suppléantes ont été formés dans le cadre du E-learning pour renforcer les compétences des sages-femmes mentors sur les thématiques du genre, de la technologie contraceptive et de la gestion de l'hygiène menstruelle, avec l'appui du Ministère de la Santé, le Secrétariat Technique Régional du SWEDD, l'OOAS, CHMP, FASFAF, les Centres d'excellence et la Banque Mondiale. Au total 44 sages-femmes mentors seront formées au cours de cette première vague pour renforcer le programme de mentorat du SWEDD.

Composante 3 : Favoriser l'engagement



et la capacité d'élaboration des politiques et de mise en œuvre des projets

On note, pour ce qui concerne **la Sous-composante : Renforcer le plaidoyer et l'engagement politique sur le RMNCAHN au niveau continental, régional et national**, l'Elaboration et validation d'un plan d'action de la plateforme des juristes a été élaboré et structuré autour de 6 axes stratégiques dans le cadre de l'opérationnalisation du volet juridique du SWEDD ; la participation du Coordinateur national du SWEDD à la session de plaidoyer et de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des engagements de la CIPD+25 et leurs liens avec les objectifs de Développement Durable et le CREDD sous la présidence du Ministre en charge des questions de population ; la réalisation d'une budgétisation sensible au dividende démographique au titre de l'exercice budgétaire 2021.

Malgré la très faible mobilité de la structure budgétaire, la loi des finances 2021 a connu une augmentation de 7% point de pourcentage par rapport à 2019 en termes d'investissement dans le capital humain. Dans la loi des finances 2021, plus de 28% du budget, soit environ 800 milliards FCFA, ont été affectés aux investissements en lien avec le capital humain (contre une prévision du CREDD de 25%), et cela malgré une situation sécuritaire peu favorable. Chaque région a également bénéficié d'une dotation spéciale de 4 milliards F CFA pour répondre à des besoins spécifiques d'investissement dans le capital humain.

Au niveau de **la Sous-composante : Renforcer la capacité d'élaboration, de suivi et d'évaluation des politiques liées aux questions de dividende démographique**, on note la finalisation et la validation des cinq rapports dimensions de l'observatoire et le rapport synthèse au titre de l'année 2019 ; la production de 5 articles sur la fécondité des adolescentes à partir des données de l'EDS 2018 ; les travaux de recherche sur le travail domestique non rémunéré dans le cadre d'un partenariat avec le CREG et Population Reference Bureau ; la formation de 40 acteurs nationaux et régionaux en économie générationnelle et sur le dividende démographique, sa mesure et ses implications en termes de planification stratégique et opérationnelle ; la formation de 46 cadres planificateurs et des élus des collectivités de la



région de Kayes formés en intégration des variables démographiques et en suivi-évaluation des Plans régionaux de Population.

Toujours dans ce registre, 21 productions (rapports, communications, articles) ont été réalisées au cours de l'année par l'ONDD, la DNP et les membres de l'équipe de recherches sur les NTA. Il y a aussi la réalisation d'une mission d'assistance du chargé de projets du Mali à l'équipe du Cameroun pour appuyer la planification des interventions du projet ainsi que la mise en œuvre de l'avance de démarrage octroyé par la Banque mondiale ; l'élaboration et la validation d'un programme de recherches pour l'année 2021 pour le compte de l'ONDD et de l'Equipe de recherche

Pour ce qui concerne **la Sous-composante : Renforcer la capacité de mise en œuvre du projet**, on note le renouvellement des contrats du personnel clé de l'unité d'exécution du projet ; le renforcement de l'équipe de projet avec le recrutement de trois chefs d'antennes, une chargée de communication et un assistant pharmacien ; la réalisation d'une évaluation de performance des ONG de mise

en œuvre de la phase 1 conduite par l'unité d'exécution en rapport avec les services techniques responsables des sous projets ; l'organisation et la tenue de la sixième session du comité national de pilotage pour approuver le rapport annuel 2020 et le projet de PTBA 2021 (14 janvier 2021) sous la présidence du Secrétaire général du Département en charge des questions de population, le Ministère de l'Economie et des Finances. A l'issue de la session, le rapport annuel 2020 et le projet de PTBA 2021 ont été validés.

On note également la révision du PPM pour prendre en compte toutes les activités nécessitant une passation de marchés au titre du PTBA 2021 ; le paramétrage du logiciel de comptabilité TOM2PRO pour assurer la gestion financière du projet avec pour effet, la production des états financiers dans les délais ; la participation aux réunions de cabinets, rencontres d'autres partenaires par Visio conférence comme la Banque mondiale, le STR, l'AFD ; la coordination globale des interventions du SWEDD ; la production régulière des rapports d'avancement, des demandes de rem-



boursement de fonds (DRF) et de rapports de suivi financier (RSF).

Etat d'exécution des marchés du PTBA 2021

Le portefeuille des marchés fait état de 21 marchés en cours totalisant plus de 5 milliards F CFA dont : 05 Marchés de fournitures et de service de non consultant : + 1 400 000 000 FCFA ; 16 Marchés de services de consultants : 3 660 000 000 FCFA. Ces vastes chantiers réalisés ou en cours ne vont cependant pas sans difficultés, parmi lesquelles on retient le retard dans le processus d'approbation des contrats et surtout ceux des ONG prestataires qui étaient censées démarrer au premier trimestre de 2021. Un retard imputable à la situation politique et sociale que connaît le Mali et aux retards observés dans le traitement des dossiers dans le circuit des autorités de passation des marchés.

Il y a aussi la difficulté de décaissement et de gestion des fonds sur la base des parts de cofinancement entre la Banque Mondiale et

l'AFD. En effet, l'Accord de financement précise que toutes les demandes de remboursement des fonds (DRF) pour toutes les activités doivent être réparties entre l'IDA (84%) et l'AFD (16%). Cette exigence de l'Accord de financement est difficilement exécutable pour deux raisons principales : l'AFD ne finance pas les transferts monétaires (y compris les bourses, les appuis à l'hébergement et les frais d'entretien des vélos) ; et l'AFD est exonérée des impôts, taxes et droits de toutes natures contrairement à la Banque Mondiale.

A cela s'ajoutent la situation sécuritaire du pays et la situation sanitaire liée à la pandémie à Covid-19 entravent la bonne exécution des interventions, en particulier sur le terrain ; la complexité des procédures de passation naviguant entre les procédures de la Banque mondiale et celle appliquées par l'Etat du Mali ; la lenteur dans le processus de traitement des dossiers au niveau de la Direction Générale des Marchés Publics ; la suspension répétée des décaissements par la Banque Mondiale, fai-

sant suite aux mouvements du 18 août 2020 et du 24 mai de l'année 2021.

Recommandations

Pour améliorer l'efficacité de la mise en œuvre des interventions et accélérer l'atteinte des résultats, il urge donc : de réviser l'accord de financement de l'IDA pour faciliter les décaissements et la gestion des fonds en évitant le partage systématique des coûts entre les deux sources de financement, étant donné que l'AFD ne finance pas toutes les activités et ne prend pas en charge les droits de douane, impôts et taxes ; d'adapter les interventions à la situation sécuritaire et sanitaire du pays ; de poursuivre le dialogue avec la Direction générale des Marchés publics pour éviter les doubles revues de fait bien que supprimées dans les textes ; de respecter strictement les délais de traitement des dossiers au niveau de la Direction générale des Marchés publics.

Projet de budget du PTBA 2022

Le budget du programme de travail 2022 est évalué à un montant de **Seize Milliards Six cent Soixante-douze Millions Cent quarante-huit mille Cent cinquante-deux (16 672 148 152) francs CFA**. Ce budget est réparti par composante et sous composante avec des nouveaux chantiers en vue à tous les niveaux. L'élaboration de ce budget, sous la houlette du ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population, **M. Bréhima KAMENA**, a obéi au processus un processus participatif, avec les consultations avec la Banque Mondiale et l'Agence française de Développement ; les concertations avec les structures partenaires ; les consultations avec les ordres professionnels et associatifs, la plateforme des juristes.

De même que la préparation des avant-projets de programmes d'activités et de budgets par les structures partenaires de mise en œuvre ; l'organisation d'un atelier national d'harmonisation et de finalisation du PTBA 2022 avec l'ensemble des partenaires impliqués ; la synthèse et consolidation du Programme de Travail et de Budget Annuel par l'unité de coordination du projet ; la finalisation du document du PTBA 2022 par une équipe restreinte ; la soumission et la validation du



Programme de Travail et de Budget Annuel 2022 Comité National de Pilotage ; la soumission et l'approbation du Programme de Travail et de Budget Annuel 2022 par la Banque mondiale et l'AFD.

L'élaboration du PTBA 2022 a obéi, toujours en amont, un certain nombre d'orientations et principes dont la détermination des activités permettant de toucher les bénéficiaires directs ; la sélection des activités qui contribuent directement à impacter positivement les indicateurs du cadre des résultats du projet ; la priorisation des activités en fonction des ressources financières disponibles ; la planification réaliste tenant compte des directives de la convention de l'AFD et de l'Accord de financement de l'IDA ; la prise en compte du paradigme du dividende démographique comme finalité du projet SWEDD dans le processus de programmation et de choix des activités qui y contribuent fortement ; les leçons tirées de la mise en œuvre du PTBA 2021 ; la définition des responsabilités claires pour chaque activité programmée.

Activités prioritaires du PTBA 2022

Les activités prioritaires du PTBA 2022 s'arti-

culent autour de l'amélioration de la demande pour les services de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et nutritionnelle en favorisant les changements sociaux et comportementaux et l'autonomisation des femmes et des adolescentes. Ainsi, pour la **Sous-composante : Lancer une campagne médiatique régionale**, il est prévu la réalisation et l'évaluation de la campagne Stronger Together 2021 ; l'organisation d'un atelier national de révision de la stratégie CCSC avec son plan d'actions 2022-2024 ; l'élaboration des supports de communication (spot, Sketch, script, dépliants, affiches, bandes dessinées)... Il y a l'élaboration et la mise en œuvre de la campagne stronger together édition 2022 ; la diffusion des messages sur les radios communautaires sélectionnées ; la diffusion des spots, les sketch et messages vidéos sur l'ORTM et sur Cherifa TV ; la diffusion des spots avec les médias, presse écrite et en ligne, et réseaux sociaux ; l'organisation des ateliers de plaidoyer pour l'implication et l'appropriation des leaders communautaires sur les questions d'autonomisation des femmes, de mariage des enfants et de dividende démographique ; l'organisation des activités de mobilisation sociale comme les assemblées villageoises, les causeries, les débats, les

prêches... ; la mobilisation et l'engagement des leaders religieux et coutumiers en faveur des questions de populations et Dividende démographique ; l'appui à la mise en œuvre du plan d'actions des leaders religieux.

Pour la **Sous-composante : Mettre en place un mécanisme régional pour la conception, le financement et l'évaluation des programmes par pays dans l'autonomisation des femmes et des filles**, il est prévu, dans le cadre de la mise en œuvre du sous projet d'appui à la scolarisation et au maintien des filles à l'école au Mali, volet **Stratégie de Scolarisation Accélérée / Passerelle**, la mise en place et l'équipements de 125 centres SSAP pour la scolarisation de 3750 enfants de 8-12 ans déscolarisés ; les évaluations des acquis des apprenants (phase langue, évaluation mi-parcours et finale) et le transferts des enfants à l'école fondamentale1 (cohorte 1) ; le recrutement de la seconde cohorte pour les apprenants de la SSA/P

Pour la mise en œuvre du **sous projet d'appui à la scolarisation et au maintien des filles à l'école au Mali, volet Maintien des filles au fondamental 2**, il est prévu l'assignation de 6500 bourses mamans aux filles vulnérables du fondamental 2 ; la dotation de 7000

filles parcourant entre 3 – 8km en vélo et des subventions vélo ; la dotation de 3000 tuteurs de filles en appui hébergement ; la dotation de 15 000 filles vulnérables en KIT scolaire ; l'organisation des cours de remédiation à l'endroit de toutes les filles des 615 écoles d'intervention du SWEDD ; la formation de 50 000 filles à la fabrication des serviettes hygiéniques à partir des matériaux locaux.

Toujours dans ce volet, il y a des activités pour le maintien des filles après DEF au niveau de l'enseignement secondaire général et de l'enseignement technique et professionnel, à travers la réalisation d'une évaluation des besoins en appui des filles après le DEF ; l'assignation des bourses à 1000 filles de l'enseignement secondaire, technique et professionnel ; la dotation en appui hébergement à 1000 élèves(filles) de l'enseignement secondaire, technique et professionnel ; l'organisation des cours de remédiation pour 9000 filles de l'enseignement secondaire, technique et professionnel.

Pour ce qui est du **Sous projet d'appui à l'autonomisation économique des filles/femmes**, il est prévu l'alphabétisation, la formation en AGR et l'installation de 7500 filles/femmes (anciennes filles des espaces sûrs) dans les opportunités économiques ; la structuration, la formation et le financement des AGR de 750 groupements/associations de femmes pour 15 000 bénéficiaires ; l'installation de 200 filles déscolarisées dans les métiers non traditionnels et porteurs ; la sélection, la formation et l'installation de 100 filles diplômées des métiers de plomberie, électricité, peinture etc.... ; la collecte des données économiques permettant d'apprécier les effets/impacts de l'installation des filles dans les AGR et les métiers traditionnellement réservés aux hommes ; la poursuite des animations sur la CCSC et la SRMNIN.

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Sous projet de renforcement des compétences de vie**, il est prévu la mise en place et l'animation de 500 espaces sûrs au bénéfice de 15 000 filles/femmes en milieu rural sur les compétences de vie courantes, la santé reproductive, les VBG, les droits humains, l'hygiène, la prévention du Covid-19 et des épidémies ; la mise en place et l'animation de 500 Clubs de Maris (CDM) sur les thématiques des masculinités positives, les droits humains, l'implication des hommes dans la promotion de la

santé maternelle et infantile et du genre au bénéfice de 7500 hommes mariés ; la mise en place et l'animation de 500 CDFM sur les thématiques des masculinités positives, les droits humains, l'implication des hommes dans la promotion de la santé maternelle et infantile et du genre au bénéfice de 7500 hommes non mariés ; la gestion le suivi évaluation et la coordination des interventions sur le terrain.

Plan d'action de prévention et de réponse aux VBG et du mécanisme de gestion des plaintes

Dans ce cadre, un volet très cher au ministre KAMENA, il est prévu la réalisation des actions de communication pour le changement social et de comportement en matière de lutte contre les VBG et autres pratiques néfastes ; la prise en charge holistique des cas de VBG dans les zones d'intervention du SWEDD ; l'organisation des sessions de plaidoyer (décideurs politiques et administratifs, personnels de justice, leaders religieux et coutumiers - niveau national et local) pour le renforcement du cadre législatif, juridique et programmatique de la prévention et de la prise en charge des VBG ; la mise en place d'une alliance des champions contre les VBG ; la mise en œuvre du mécanisme de gestion et de remontée des plaintes (formation des acteurs, mise en place des comités villageois, et la gestion du processus (enregistrement, traitement, gestion, remontée et suivi évaluation).

Composante 2 : Renforcer les capacités régionales pour la mise à disposition des produits de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et nutritionnelle et de personnel sanitaire

A ce niveau, la **Sous-composante : L'harmonisation et le contrôle de la qualité des produits pharmaceutiques** seront remplacés par "**Améliorer l'accessibilité des produits contraceptifs au niveau communautaire**". Dans ce cadre, il y aura le suivi du dossier du Laboratoire National de la Santé du Mali en vue de l'accréditation ISO/CEI 17025 et/ou la pré qualification OMS au contrôle de qualité des médicaments ; la maintenance préventive des équipements ; l'accréditation ISO/CEI 17025 et/ou la pré-qualification OMS du LNS au contrôle de qualité des médicaments ; le contrôle qualité des médicaments SRMNIN ; la dotation du LNS d'un

plan stratégique pour la période 2022 – 2026. De même, il est prévu, dans le cadre de la **Sous-composante : Mettre en place un mécanisme régional pour soutenir les efforts des pays pour améliorer la performance de leur chaîne d'approvisionnement SRMNIN**, l'évaluation de la phase pilote de distribution des médicaments jusqu'au dernier km ; la dotation de 145 CSCOM des régions de Koulikoro, Dioila, Sikasso, Bougouni, Kayes en matériels et équipements de stockage des médicaments (chaîne de froids, palettes et matériels solaires) ; le recrutement et la formation des «équipes de trois (03) opérateurs privés pour la distribution des produits de santé entre les 23 DRC et les 100 CSCOM des régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso ; la formation des équipes des trois opérateurs privés de distribution sur les manuels de procédures et de gestion administrative, le cahier de charge de la distribution.

La livraison des produits aux différents points de prestations de services selon les procédures de la distribution par les 03 opérateurs ; la dotation des 145 CSCOM de 23 districts sanitaires des zones pilote en matériels informatiques pour la saisie et la remontée des données du SIGL ; la formation de 500 acteurs au niveau central, régional et gérants (DRC et CSCOM) et les organisations faitières des ASACO (FENASCOM, FERASCOM et FELASCOM) sur le projet de distribution des médicaments au dernier km ; la gestion, le suivi évaluation et la coordination des interventions sur le terrain, sont d'autres activités à réaliser dans ce volet.

Quant à la **Sous-composante : Amélioration de la disponibilité des agents de santé reproductive**, il est prévu la poursuite de l'initiative de déploiement de 323 sages-femmes dans les 323 CSCOM des zones d'intervention du projet ; la mise en œuvre du mentorat clinique auprès de 300 sages-femmes et IO dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti ; l'appui à l'installation de 10 cabinets privés de sages-femmes à la périphérie de Bamako, les villes secondaires et dans les zones à forte indice de fécondité ; la formation/recyclage des compétences de 500 prestataires de soins sur l'offre de SR/PF (SONU, PCIME, technologie PF) ; l'acquisition de plateformes mobiles et les équipements nécessaires pour l'offre des services de SR/PF.

Au niveau de la **Sous-composante 2.3 : Amélioration de la disponibilité des agents de santé reproductive**, il est prévu la sensibilisation et la mobilisation de 500 champions engagés sur la PF parmi les leaders religieux, communautaires les élus locaux dans les communes du projet ; l'appui aux trois (03) centres d'excellences de formation des ressources humaines de la santé de niveau master (Master en Management des sciences de la santé, Master en Pédagogie et Master en Gynécologie Obstétrique ; la prise en charge des 21 étudiants de la deuxième cohorte des étudiants des trois centres d'excellence (frais pédagogiques, bourses, documentation, assurance...) ; l'appui à l'opérationnalisation de l'Office National de la Santé de la Reproduction (ONASR) ; la gestion, le suivi évaluation et la coordination des interventions sur le terrain.

Composante 3 : Favoriser l'engagement et la capacité d'élaboration des politiques et de mise en œuvre des projets

A ce niveau, il est prévu, dans le cadre de la **Sous-composante : Renforcer le plaidoyer et l'engagement politique sur le RMNCAHN au niveau continental, régional et national**, l'organisation d'une session de plaidoyer pour l'appropriation nationale de l'initiative de déploiement de sage-femme ; l'organisation des sessions de plaidoyer (décideurs politiques et administratifs, personnels de justice, leaders religieux et coutumiers - niveau national et local) pour le renforcement du cadre législatif, juridique et programmatique de la prévention et de la prise en charge des VBG ; l'organisation d'une session de plaidoyer pour une prise en compte de l'initiative SWEDD comme stratégie de développement et pour une budgétisation sensible au DD ; la réalisation du lancement national de la phase 2 du SWEDD sous la présidence du Président de la transition.

Pour la **Sous-composante : Renforcer le plaidoyer et l'engagement politique sur le RMNCAHN au niveau continental, régional et national**, il y a la mise en œuvre du plan d'actions de la plateforme des juristes, à travers l'élaboration d'un recueil des textes législatifs, réglementaires, traités ou conventions (régionaux et internationaux) et des décisions de justice sur les droits des filles/femmes, grossesses et mariages précoces, MGF, SR/VBG ; l'analyse les forces et les faiblesses à partir du recueil des textes lé-

gislatifs, réglementaires, traités ou conventions (régionaux et internationaux) et des décisions de justice sur les droits des filles/femmes (grossesses et mariages précoces, MGF, SR/VBG) ; l'organisation de trois consultations régionales à Bamako (Koulikoro, Dioïla, Nara, Sikasso, Bougouni, Koutiala, Ségou, San), à Kayes (Kayes, Kita et Niore) et à Mopti (Mopti, Bandiagara, Douentza, Tombouctou, Taoudéni, Ménaka, Gao, Kidal) avec les acteurs judiciaires (magistrats, OPJ, auxiliaires de justice, organisations de défense des droits de l'homme, etc.) et de la société civile (associations de leaders traditionnels et religieux) autour des réflexions menant à améliorer ou à actualiser le recueil.

Il y aura en outre l'organisation de tables rondes avec les membres de l'équipe juridique incluant les acteurs de la chaîne pénale (officiers de police judiciaires magistrats, avocats) à la télé et sur les radios, les media en ligne sur l'application des textes de lois sur les droits des femmes et des filles ; l'appui à la relecture de la Loi sur la Santé de la Reproduction pour prendre en compte les engagements internationaux et les insuffisances constatées lors de l'analyse des textes ; la réalisation et la diffusion d'un film institutionnel sur les textes juridiques et en assurer la diffusion en ligne et dans les médias ; la reproduction et la diffusion du recueil de textes en trois mille (3 000) exemplaires ; l'organisation des ateliers de dissémination du recueil des textes auprès des leaders religieux.

Pour ce qui est de la **Sous-composante 3.2 : Renforcer la capacité d'élaboration, de suivi et d'évaluation des politiques liées aux questions de dividende démographique**, il prévoit la mise en œuvre d'un programme de recherche - actions en lien avec l'AFD ; la réalisation des évaluations majeures en lien avec le projet ; l'organisation de sessions de renforcement des capacités des acteurs régionaux sur la prise en compte des questions de population et de la dynamique démographique dans la planification stratégique ; la réalisation des publications périodiques d'une revue sur l'économie générationnelle et les concepts liés au dividende démographique au Mali (Convention ONDD - Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako) ; la participation des experts de l'ONDD et de l'équipe de recherche sur les NTA aux rencontres et séminaires ré-

gionaux et internationaux et autres voyages d'études.

Dans la même veine, il est prévu la production des outils de plaidoyer et de communication des politiques à partir d'analyses approfondies des données d'enquête démographique et de santé et autres données de population ; l'octroi des subventions et des bourses d'études (master et doctorat) en démographie, économie générationnelle et autres domaines y liés ; la réalisation des travaux d'analyse et la dissémination des rapports sur le profil pays du dividende démographique, les rapports de dimensions et autres rapports thématiques ; l'appui au renforcement de capacités institutionnelles de la DNP et de l'ONDD ; l'appui à l'INSTAT pour les analyses thématiques dans le cadre du RGPH ; la formation continue du personnel de la DNP, de l'ONDD et autres structures partenaires en lien avec les questions de population et dividende démographique.

Enfin, pour la Sous-composante : Renforcer la capacité de mise en œuvre du projet, il est prévu le renforcement des capacités du personnel de l'unité d'exécution du projet ; le suivi de l'exécution des programmes d'activités et de budget des ONG ou associations chargées de la mise en œuvre des sous projets de la sous composante 1.2 et toutes les autres structures partenaires d'exécution du projet ; la réalisation des missions de proximité par les chefs d'antennes ; le suivi et l'évaluation des résultats et des impacts des activités du projet ; le renforcement de la communication autour des résultats du projet SWEDD (site Web, production audiovisuelle, ...) ; l'organisation de missions d'appui technique de l'UEP ; l'accompagnement des missions de supervision de la Banque mondiale, de l'AFD et du Gouvernement malien ; le renforcement des capacités des organes de gouvernance du projet (Organisation des comités de pilotage, de missions de suivi des activités, de séminaires de formation et voyages d'études).

Le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population, M. Bréhima KAMENA s'est félicité du travail abattu et promet d'être constamment présent pour superviser et évaluer la mise en œuvre de PTBA 2022 du projet SWEDD.

■ Yama DIALLO

Gestion foncière au Mali : Les explications de Koké Coulibaly

Le président du Tribunal de grande instance de Koulikoro Koké Coulibaly était l'invité de l'émission "sariya blon" de Chérifila TV. Le thème abordé était procédure de confirmation du droit coutumier foncier au Mali.



Cette émission a été l'occasion pour le président Koké Coulibaly d'éclairer la lanterne des téléspectateurs sur la procédure de confirmation du droit coutumier foncier dans notre pays. Cette question essentielle hante l'esprit de la population. Elle est source de litige et conflit entre les populations. Ce commis de la nation est revenu largement sur les procédures applicables en la matière. Il est un secret de polichinelle que les propriétaires terriens sont confrontés à d'énormes difficultés au Mali. La plupart d'entre eux ne dispose pas de document juridique. Au cours de l'émission, il a donné des explications précises sur le droit coutumier.

Le président du tribunal de grande instance de Koulikoro, Koké Coulibaly, dans une démarche pédagogique, a développé le droit se rapportant à la terre, à son exploitation et à son imposition. A l'en croire, plus 70% de la population malienne vit de l'agriculture et sans l'agriculture il n'y a pas d'autosuffisance alimentaire. Cette frange importante de la population ne peut pas être ignorée et c'est l'Etat qui a décidé de leur accorder l'importance qui s'impose d'où la décision de sécuriser leur espace d'exploitation. Toute terre qui n'a pas de papier est considéré comme droit coutumier au Mali. Il a expliqué les procédures d'acquisition de terres avant l'adoption de la nouvelle loi domaniale. A ses dires, avant l'adoption de

cette nouvelle loi, il y avait trois types de terres au Mali. Pour être plus explicite, si l'Etat a besoin d'une terre, il prend une décision pour immatriculer ladite terre à son nom. D'aucuns diront le titre foncier. En ce moment l'Etat peut vendre à qui il veut. La deuxième procédure est le titre précaire. Dans ce cas de figure, l'Etat vous autorise à vous installer sur une terre ou de l'exploiter mais il ne vous donne pas le titre de propriété. Ce sont les maires, les sous-préfets et les préfets qui attribuent un permis d'occuper, une lettre d'attribution dans le cadre dans la concession rurale. Il y a une différence notoire entre ces deux documents. Lorsqu'une personne possède un titre foncier, l'Etat ne peut en aucune manière le déposséder de cette terre sans au préalable

verser la valeur réelle de la terre en argent espèces. Autre détail, l'Etat estime la valeur de la réalisation sur la parcelle qui sera remboursée également au propriétaire du titre foncier. Dans le second cas qui est un titre précaire, puisque l'Etat n'a pas totalement levé son emprise sur cette terre, lorsqu'il aura besoin de cette parcelle. Il rembourse la valeur des investissements sur la terre mais il ne paye pas la valeur réelle de la terre.

La troisième catégorie concerne bien évidemment ce qui ont pour activité principale l'agriculture, l'élevage ou l'exploitation forestière. La loi est claire sur cette catégorie, la terre appartient à ceux travaillent là-dessus. C'est ce qui est appelé le droit coutumier. Ni le juge, ni une autre personne n'attribue ces terres. L'exploitation de la terre donne le droit de propriété à l'exploitant. Il n'y a pas de documents officiels. C'est la différence entre ces différentes de terres. Pour les deux premiers, il y a un document officiel. Le droit coutumier est reconnu en République du Mali.

Il y a trop de spéculation foncière dans notre pays, raison pour laquelle le Mali a adopté une nouvelle loi domaniale et foncière pour circonscrire ces litiges. A titre illustratif, la possibilité de transformer l'attestation de possession foncière ou de détention de droits fonciers coutumiers dûment établis en titre foncier : Les attestations de possession et/ou de détention prévues par la loi sur le foncier Agricole peuvent être transformées en titre foncier au sens de l'article 114 de la Loi Domaniale et Foncière. Cela permet de garantir et protéger les propriétés foncières des paysans, par l'octroi de titres fonciers relatifs à leurs terres agricoles.

■ Ibrahim SANOGO



Atelier sur le Business Meeting : La place de l'agriculture au cœur des échanges

La cérémonie d'ouverture de l'atelier sur le business meeting du programme phare de promotion de la productivité de l'agriculture durable au Mali était placée, le lundi 22 novembre 2021, par le ministère du développement rural, Modibo Keita. Cet atelier vise une croissance agricole inclusive et la sécurité alimentaire.

Dans ses propos introductifs, Dr Bourrema Dembélé, coordinateur de l'AGRA a rappelé les motivations de la création de son organisation. L'AGRA a été créé, il y a une quinzaine d'années, grâce à la détermination de son excellence, le regretté Koffi Anan, alors secrétaire générale de l'ONU pour aider à une révolution verte durable et équitable, authentiquement Africaine, avec l'ambition d'augmenter considérablement la productivité des petites exploitations agricoles et aider ainsi des dizaines de millions de personnes à sortir de l'extrême pauvreté et à réduire considérablement la famine. « **C'est dans ce cadre que, l'AGRA a développé une nouvelle stratégie pour catalyser la transformation inclusive du secteur agricole en Afrique et intervient présentement dans 11 pays dont le Mali, avec pour objectif l'amélioration de la productivité et des conditions de vie de près de 30 millions de producteurs. Ainsi, animée par des objectifs communs de promouvoir et d'accéléré la transformation agricole, ensemble avec les partenaires nous avons souhaité élargir et intensifier la coopération à travers l'élaboration d'un programme phare sur la base des évidences issues des conclusions, recommandation des études et consultations sur les subventions des intrants et des contraintes majeures de l'agriculture malienne** », a-t-il dit.

Le ministre de développement rural, Modibo Keita, dira que l'agriculture occupe plus de 80% de la population. Selon lui, plus de 65 millions ha sont utilisables pour l'agriculture, et l'élevage, dont 2,2 millions d'ha inondables, avec 2600 km de cours d'eau. Le potentiel en eau du Mali est important avec le fleuve Niger, le fleuve Sénégal, leurs affluents et surtout le delta du Niger. Il existe plusieurs grands ouvrages de régulation et de périmètre irrigués dont la zone de l'office du Niger. Le barrage de



Selingué sur le Sankarani, le seuil de Talo sur le Baní, Le barrage de Tossaye constituent des références majeures. Ces potentialités justifient l'engagement et la volonté politique des plus hautes autorités de faire du Mali une puissance agricole en vue d'asseoir les bases durables de la souveraineté et de la sécurité alimentaires, et de le placer parmi les exportateurs de produits agricoles.

Par ailleurs, il a affirmé que le programme phare a été conçu pour résoudre les contraintes en amont, au niveau et en aval de la production. L'objectif global du programme vise une croissance agricole inclusive et la sécurité alimentaire. De façon spécifique, il vise à promouvoir la productivité et la compétitive d'une agriculture durable dans les filières maïs, riz, sorgho, mil, niébé et le renforcement des actions de résilience et de gouvernance par la rationalisation d'investissements dans les régions de Koulikoro, Sikasso, Ségou, Kayes et Mopti. Il m'a lui a paru important de souligner que le programme sera mis en œuvre à travers l'assistance technique et des investissements. Le cout total du programme est de 26,981 milliards FCFA soit 45,65 millions dollar E.U, et sera assuré par le gouvernement

du Mali avec la contribution des partenaires techniques et financiers, ainsi que le secteur privé et les bénéficiaires. « **Avec le soutien et l'accompagnement des partenaires techniques et financiers du Mali, la mise en œuvre du programme phare de promotion de la productivité de l'agriculture durable contribuera, de façon significative et sur une base durable, à la création de richesse partagée, d'emplois pour les femmes et jeunes et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Mali. Il y a un seul Mali, une seule population cible, des convergences d'interventions communes, un même défi qui n'est autre que celui d'assurer l'autosuffisance alimentaire et nutritionnelle à nos vaillantes populations et qui ne demande que la fédération de tous nos efforts. Mon département ne ménagera aucun effort pour la réussite du programme phare à travers un partenariat fécond avec le secteur privé et public** », a-t-il dit, avant de réitérer l'engagement de son département.

■ Ibrahim SANOGO

Traitement du paludisme pendant la grossesse : Le projet intégration vient à point nommé



Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr Amadou Keïta, a présidé, le lundi dernier dans un hôtel de Bamako, le lancement du Projet intégration dans le cadre du traitement du paludisme pendant la grossesse. C'était en présence du coordinateur dudit projet, Pr Kassoum Kayentao, et de nombreux invités.

Ce programme portera sur la faisabilité de l'administration de la sulfadoxinepyriméthamine (SP) en traitement préventif intermittent (TPI) chez les femmes enceintes à travers la chimioprévention saisonnière (CPS). Il a pour objectifs d'évaluer si l'ajout du TPI-SP à l'administration de la (CPS) peut augmenter la couverture et la rapidité du TPI-SP et promouvoir la fréquence des soins prénatals chez les femmes enceintes au Mali et au Burkina Faso. Ce projet de recherche d'implémentations d'une durée de 3 ans est une initiative des chercheurs de cinq institutions de recherches dans autant de pays : Mali, Burkina Faso, Angleterre, Italie et France.

Selon le coordinateur du projet, il s'agira d'un essai de mise en œuvre randomisé en grappes dans le système de santé de routine pour comparer la couverture (critère d'évaluation principal) et l'opportunité de l'utilisation du TPI et des soins prénatals chez les femmes en-

ceintes qui reçoivent mensuellement le TPI-SP via le canal SMC (visites DDD) pendant la saison des pluies et par les services de consultation prénatale (CPN) par la suite (intervention), par rapporta la pratique standard (CPN seule), a-t-il expliqué.

Pr Kassoum Kayentao ajoutera que les résultats comprendront la couverture TPI-SP, la rétention dans les soins prénatals et l'efficacité de la prestation TPI-SP en étroite conformité avec la portée du sujet de l'appel. « Les résultats de l'étude seront utilisés pour éclairer les politiques et les pratiques dans chaque pays, en vue de les améliorer avec le potentiel d'avoir un impact sur les politiques d'autres pays du SMC (Niger, Sénégal, Tchad, etc.) », a-t-il indiqué. Selon lui, on ira après à échelle puisque les résultats de la recherche seront diffusés par le biais de stratégies de réseautage, de diffusion et de communication.

Quant au ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, il dira que cette initiative est révélatrice de l'importance et de l'implication à un niveau si élevé de nos chercheurs dans la recherche et la lutte contre le paludisme, pendant que le phénomène continue encore de faire des ravages chez les femmes enceintes.

Pr Amadou Keïta a signalé que la stratégie

principale, dédiée à sa prévention qui consiste à l'administration d'au moins trois doses de sulfadoxinepyriméthamine pendant la grossesse connaît des difficultés dans sa mise en œuvre au Mali et dans la plupart des pays endémiques de l'Afrique sub-saharienne. Il a aussi ajouté qu'au regard de cette préoccupation, le projet d'intégration vient à point nommé, car il s'agit de mettre en place une stratégie dont l'objectif est d'améliorer la mise en œuvre du TPI-SP.

Le ministre a noté que c'est pourquoi, son département par le biais de l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB) sera toujours disponible aux côtés des chercheurs pour le bon déploiement de leurs projets respectifs, c'est-à-dire, accompagner nos chercheurs dans ce combat sans répit qu'ils mènent depuis des décennies contre ce fléau qui reste toujours un problème de santé publique. Pour le Pr Amadou Keïta, toutes ces formations contribueront fortement à l'automatisation de nos facultés et universités, ainsi que de la société afin de renforcer la recherche et l'enseignement

Baya Traoré
Source : Essor

Projet de Port sec à Nossombougou : Le Bèlèdougou interpelle le ministre des Transports

En attendant une communication officielle sur le changement du lieu d'implantation du futur Port sec de Nossombougou, la ministre des Transports, Mme Dembélé Madina Sissoko, est fortement interpellée. On estime que les éclairages de la patronne du département aideront à comprendre les choses, surtout après la conférence de presse sur le projet de délocalisation du site connu sous le nom de « Plateforme logistique de Nossombougou ».

A en croire plusieurs sources locales, ce projet devenu l'espoir de plusieurs villages du Bèlèdougou est sur le point d'échapper aux riverains du site choisi par l'Etat de façon officielle. Au cœur de la mêlée : le décret n°2020-0244/PR-M du 08 mai 2020 portant approbation du contrat de concession relatif à la conception, au financement, à la construction, à l'exploitation, à la maintenance et au transfert de la plateforme logistique de Nossombougou.

Selon Madian dit Tièman Diarra, Secrétaire général du Congrès d'Initiative pour le Développement du Bèlèdougou (CIDEB), ce décret est signé par le président de la République et six (6) ministres concernés. « Ce décret a déjà force de loi », a-t-il déclaré lors de la conférence de presse tenue à Bamako le 15 novembre 2021. Les membres du CIDEB rapportent que les études pluridisciplinaires, sociologiques, économiques, anthropologiques, topographiques et environnementales ont été menées sur le terrain, sous l'égide d'un ministère désigné à cet effet.

Au cours de ces études, de fréquentes rencontres avec les populations concernées et structures économiques, culturelles et de développement sont organisées pendant des années. « L'élaboration d'un rapport technique de présentation du projet de décret à partir des résultats des études de terrain est faite par le ministère concerné. L'adoption par le conseil de ministres du projet de décret qui devient décret à sa signature par le président de la République et les ministres concernés », a expliqué Madian dit Tièman.

Le Mali, après avoir créé des entrepôts dans les pays côtiers partenaires, a trouvé la nécessité de construire à l'intérieur du pays des plateformes logistiques et des ports secs. « La plateforme logistique de Nossombougou » et la route de désengorgement des postes de Kati répondent à ce besoin. Une mission technique de la région de Koulikoro, du district de Bamako et du cercle de Kolokani a visité l'espace en amont de l'embranchement des deux routes : la RN3 et la nouvelle route en construction (Nossombougou-Safo-Dialakorodji).

Le premier site retenu coïncidait avec le site de la bataille de Kwodialanda, déjà classé dans le patrimoine national.

Le représentant du CIDEB, présent à cette visite, en la personne Oumar Diarra de Ouara, n'a pas manqué de le faire savoir aux visiteurs. En même temps, il en a informé le président et le secrétaire du CIDEB à Bamako. A la demande de la mission si un autre site était disponible, le CIDEB et son représentant lui ont proposé l'espace jouxtant la frontière nord du site de la bataille de Kwodialanda.

Cet espace (bien qu'occupé par des champs, forêts classées et autres) était libre de tout titre foncier, d'infrastructures ou d'habitats. Il est cependant à cheval entre les communes de Ouolodo et de Nossombougou. Il fallut plusieurs missions à la direction du CIDEB pour pallier toutes les inquiétudes, réticences et méfiances des propriétaires de l'espace et aboutir à un consensus entre les villages et les deux communes concernées.

Un accord pour la gestion par intercommuna-



lité a été conclu entre les différentes parties. Donc, il n'y avait plus d'objection sur la mise à disposition de l'espace devant recevoir la plateforme. Le nom « Plateforme de Kwodialanda », même s'il n'a pas été retenu par l'administration, a été proposé par les populations des villages environnants du site. Et c'est sur la base des résultats des différentes missions que le ministère de tutelle a élaboré un projet de décret que le gouvernement a adopté le 08 mai 2020.

Les populations des communes concernées et le Bèlèdougou en entier se sont réjouis de la prise de ce décret répondant à leur aspiration et espoir. Dans sa quête de réponses aux nombreuses interrogations, les ressortissants demandent l'implication des autorités concernées. Le conférencier de s'interroger: "Que s'est-il donc passé depuis pour que les éléments du ministère des Transports et des Infrastructures, les autorités administratives de Koulikoro et de Kolokani se rencontrent pour proposer la délocalisation ?"

Nampaga KONE
Source : La Preuve

Le Chef de la MINUSMA à Dakar : échanges de haut niveau sur la situation au Mali et dans la région

Le 15 novembre dernier à Dakar (Sénégal), à la tête d'une délégation de la MINUSMA, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU au Mali, El-Ghassim WANE a participé à la 36ème réunion de haut niveau des Chefs des Missions de paix de l'ONU en Afrique de l'Ouest. En marge de cette réunion, El-Ghassim WANE a également eu plusieurs rencontres avec les autorités sénégalaises dont le Président Macky SALL, autour de la contribution du Sénégal à la Mission de paix de l'ONU au Mali.

Sur invitation du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) Mahamat Saleh ANNADIF, cette importante rencontre était élargie à l'UNOCA (Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale). Outre les Représentants spéciaux du Secrétaire général des Nations Unies, les Coordonnateurs résidents de l'ONU pour le Bénin, le Burkina Faso, le Niger et le Sénégal étaient également présents, ainsi

que le représentant du Bureau de coordination des Nations Unies pour le développement en Afrique. Cette 36ème réunion avait pour ordre du jour les questions liées à la dynamique Paix et Sécurité dans les zones d'opération des missions respectives. La nécessité de renforcer la coordination, afin d'apporter une réponse efficace de l'ONU à l'expansion des activités terroristes vers les pays des côtes du Golfe de Guinée a été débattue, ainsi que les tensions intercommunautaires croissantes, notamment entre agriculteurs et éleveurs.

Concernant le Mali

Les chefs de mission ont souligné la nécessité pour les Parties maliennes de parvenir à un accord dans le cadre du processus de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR). Ils se sont félicités de la proposition du gouvernement, de l'intégration de 13 000 ex-combattants en 2021 et de 13 000 autres dans les deux à trois ans à venir comme une très bonne base pour mener à bien les DDR global tel que prévu par l'Accord pour la paix et la Réconciliation au Mali issu des pourparlers d'Alger. Ils se sont félicités des efforts actuels des autorités de la transition pour l'élaboration d'une stratégie visant à améliorer la situation sécuritaire dans la région du Centre, notamment en réduisant la violence intercommunautaire et en assurant une présence effective de l'État dans les zones affectées.

S'agissant des efforts de la Force conjointe du G5-Sahel, les Chefs de Mission ont appelé à une mutualisation accrue des ressources des pays du G5, afin d'accroître l'efficacité de la Force.

Auprès des autorités sénégalaises

Le 16 novembre dernier, accompagné du Com-





mandant par intérim de la Force de la MINUSMA, le Général Paul N'DIAYE, c'est avec le ministre des Forces armées, Sidiki KABA que le RSSG WANE a eu une discussion approfondie sur le travail de la MINUSMA. Le Chef de la Mission de paix de l'ONU au Mali a salué le travail des troupes et de la police sénégalaises, soulignant en particulier leur apport crucial à Ogossagou (région de Mopti) et le long de l'axe Sévaré-Bandiagara pour protéger les civils et les importantes infrastructures qui s'y trouvent. Il a ensuite présenté le plan d'adaptation des forces, qui vise à mieux calibrer la MINUSMA face à l'évolution de la menace, en particulier dans le Centre. Les deux personnalités ont également échangé sur l'augmentation des troupes proposée par le Secrétaire général de l'ONU, et sur la manière dont elle peut contribuer à soutenir davantage la stabilisation du Mali. La veille, autour des mêmes sujets, la délégation de la MINUSMA

a également rencontré le Directeur général de la police.

Reçu par Son Excellence Monsieur Macky SALL, président de la République du Sénégal, M. WANE a réitéré son appréciation de la contribution sénégalaise à la MINUSMA et a fait le point sur les efforts en cours pour en-

courager un dialogue constructif entre la CE-DEAO et le Mali, afin de faciliter l'achèvement rapide et réussi de la transition.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 442223 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

1ère Session extraordinaire du CESC : Appel pour la réussite de la Transition



La 1ère Session extraordinaire de la 6^{ème} mandature du Conseil Economique, Social et Culturel (CESC), consacrée à la finalisation et à l'adoption du recueil annuel 2021, des attentes, des besoins et des problèmes de la société civile, s'est ouverte hier au siège de l'institution et prendra fin le 26 novembre.

Au cours de la cérémonie d'ouverture présidée par le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga, il a été surtout question de l'union sacrée autour de notre pays en cette période de Transition. L'évènement s'est tenu en présence du président du CESC, Yacouba Katilé, de son homologue du Niger, Malam Ligari Mairou, du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes politiques et institutionnelles, Fatoumata Sékou Dicko, des présidents d'autres institutions de la République et de nombreuses personnalités.

Dans son discours d'ouverture, le président du CESC a évoqué les actions menées par son bureau durant les quatre derniers mois, notamment sur les plans des réformes administratives et institutionnelles, de la coopération internationale, pour l'apaisement du

climat sociopolitique. Pour Yacouba Katilé, les Assises nationales pour la refondation de l'État doivent être un rendez-vous pour les Maliens de toutes obédiences, de se retrouver pour repenser le Mali. «Notre souveraineté réside dans notre unité», a-t-il lancé, avant de rassurer que la structure qu'il dirige est disposée à jouer sa partition dans le cadre de l'apaisement du climat sociopolitique. À ce sujet, le président Katilé a salué les efforts consentis par le président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta et l'ensemble du gouvernement pour le processus d'instauration d'une gouvernance vertueuse. Occasion pour lui d'affirmer que la montée en puissance des Forces de défense et de sécurité et l'acquisition de nouveaux outils à leur profit, augurent de belles perspectives.

Le Premier ministre a saisi l'occasion pour inviter nos compatriotes à l'union sacrée autour du Mali. Pour Dr Choguel Kokalla Maïga, il s'agit aujourd'hui pour les Maliens de faire le sursaut national pour permettre au pays de sortir de cette situation et de gagner les rivages de l'unité et de la cohésion nationale, ainsi que la souveraineté et l'indépendance.

«Les hommes qui sont à la tête de notre pays aujourd'hui n'ont pas d'autres agendas que de redonner au Mali sa dignité et son honneur», a-t-il assuré.

Pour cela, le chef du gouvernement a lancé un appel au soutien indéfectible des populations aux Forces armées et de sécurité qui constituent la colonne vertébrale du pays, quelle que soit la circonstance. Le Premier ministre a aussi demandé au président du CESC du Niger, de transmettre au chef de l'État nigérien, Mohamed Bazoum que «le terrorisme qui nous est imposé, nous allons le vaincre ensemble». Pour sa part, le président du CESC du Niger a indiqué que la présence de sa délégation dans la capitale malienne s'inscrit dans la dynamique de créer les conditions d'un renforcement des cadres fédérateurs de nos projets et actions en faveur des populations. Malam Ligari Mairou a remercié les autorités maliennes pour l'accueil chaleureux reversé à sa délégation.

Aboubacar TRAORÉ



Musique : Le rappeur Iba One rafle cinq trophées aux Afrima Awards

L'Empereur, comme il est désormais surnommé par ses nombreux fans, vient de réaliser une belle performance aux All Africa Music Awards tenues du 12 au 21 novembre à Lagos, au Nigéria.



Iba One a raflé cinq trophées au cours de cet événement continental dans les cinq catégories où il était nominé. Il s'agit des catégories de meilleur artiste masculin de l'Afrique de l'Ouest, meilleur album de l'année, meilleur artiste Pop solo ou de groupe de l'année, meilleur artiste masculin inspiration de l'année et meilleur auteur compositeur de l'année.

L'artiste a réagi à ce couronnement dans l'édition 2021, en remerciant ses fans et sa famille dans un message publié sur les réseaux sociaux. « Mes sincères remerciements à ma Maman Oumou Sangaré, aux organisateurs des All Africa Music Awards. C'est ensemble qu'on l'a fait et croyez-moi, ce n'est qu'un début InshaAllah », a écrit le chanteur sur Facebook.

Rappelons que les Afrima Awards sont un événement annuel dont la première édition s'est déroulée en 2014. Il récompense les meilleures œuvres musicales, les talents et la créativité sur le continent, tout en promouvant le patrimoine culturel africain.

Pour cette édition, la célèbre catégorie « Album de l'année » comptait parmi les nominés des grands noms de la musique du continent tels que le Nigérian Wiz kid, ses compatriotes Davido, Burna Boy ou encore notre compatriote Aya Nakamura.

Surfant sur le succès phénoménal de son dernier album « Mon Empire », Iba One, aussi surnommé le « Gladiateur » a déjà remporté, le 14 novembre dernier, le trophée de meilleur artiste d'Afrique de l'Ouest Primud à Abidjan en Côte d'Ivoire.

M. TOURÉ
Source : Essor

Souveraineté de l'Afrique : La triple condition du respect de l'Afrique

« Si nous nous couchons, nous sommes morts ». C'est par cette phrase - aux allures d'une mise en garde -, que Joseph Ki-Zerbo entame son livre-entretien « A quand l'Afrique ? ». Justement, la question est posée, sans cesse ressassée : A quand l'Afrique ? Quand le continent retrouvera-t-il ses lettres de noblesse et son prestige ? En un mot, comment l'Afrique se fera-t-elle respecter ? L'avènement d'une telle ère suppose la réunion de trois conditions.

La première condition renvoie à la nécessité des caps mûrement définis et vaillamment suivis. « Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va ! », dit-on. Bien souvent, les gouvernements africains ont brillé par leur vacuité idéologique. Les programmes de gouvernement - servis et vantés à l'occasion des élections -, sont parfois déconnectés des réalités locales. On promet tout, pour apâter les électeurs. A l'épreuve du pouvoir, les trahisons éclatent. Pourquoi ? Parce que beaucoup des candidats n'ont pris soin d'étudier les réalités locales, sonder les populations, questionner leurs besoins ; et surtout, réfléchir aux sources de financement. Conséquence, les

nouveaux dirigeants sont obligés de tendre la main en direction d'un Occident, de plus en plus intéressé. Comment espérer le respect ainsi ? D'autant plus que la main qui donne est aussi celle qui commande. De ce point de vue, il importe que l'Afrique réfléchisse à ses besoins, et songe à des sources de financement compatibles avec sa souveraineté. C'est la première condition, la plus urgente, du respect qu'on lui doit. Témoin la Libye de Kadhafi, le Rwanda de Kagamé etc.

La deuxième condition du respect pour l'Afrique, correspond à l'impératif de diversification des partenaires en tous domaines. Les États africains, sur le fondement de la liberté diplomatique, doivent pouvoir collaborer, contracter avec les entités de leur choix. En effet indépendamment des liens historiques qui peuvent unir deux États, ils ne peuvent se denier la faculté d'envisager d'autres relations. De ce point de vue, les ambitions affichées par le gouvernement malien sont toutes naturelles. L'État du Mali a besoin de la Russie - un partenaire historique et discret - pour maximiser ses chances de retrouver la paix sur son territoire. Nul ne peut, sensément, lui de-

nier ce droit ! Il convient, aussi, de saluer le pas franchi par l'État du Niger. Selon les informations qui nous parviennent, ce pays serait sur le point d'acheter du matériel militaire à la Turquie. En voilà des démarches légitimes, qui ne devraient émouvoir quiconque. Elles sont dans l'ordre des choses. L'Afrique nouvelle sait qu'elle n'a d'autre option que de s'assumer. Comme écrivait Zerbo : « Le fait de se tenir debout, peut être considéré comme le début de l'aventure humaine. Aussitôt, c'est un changement, une multiplication de perspectives. L'horizon s'amplifie. Le choix s'instaure entre un grand nombre de solutions ». Souhaitons le meilleur pour le berceau de l'humanité !

La troisième condition essentielle à la respectabilité des pays africains se trouve dans leur capacité de réaction. Tout affront diplomatique, tout manquement envers un État africain devra susciter une réponse urgente, courageuse et proportionnée. Autrement, l'Afrique donnerait une impression d'indolence qui lui sera fatale. Car, disait Eschyle « il est dans la nature de l'homme de piétiner ce qui est à terre ». Remarquez l'attitude de l'actuel gouvernement algérien, exigeant le « respect total » de son pays. C'est ainsi que face à aux inélégances diplomatiques de la France, le Président Teboune a notamment rappelé son ambassadeur et interdit le survol de son territoire par des avions militaires français. A bon entendeur... !

Malik WOGO



Congo Hold-up : Sur les traces de Port de Fisher, la mystérieuse société de Joseph Kabila

La fuite de millions de documents et transactions bancaires à la BGFI Bank révèle certaines des activités de l'ancien chef de l'État de la République Démocratique du Congo, Joseph Kabila. Dix-neuf médias et cinq ONG ont enquêté sur l'une de ses sociétés, Port de Fisher dont il devient actionnaire majoritaire en 2015. Port de Fisher était, en septembre 2018, le plus gros compte en volume de dépôts de la BGFI. Enquête réalisée avec Mediapart, De Standaard, KVF, NRC, PPLAAF et The Sentry.



Port de Fisher ? Ça n'existe plus depuis la Première Guerre mondiale », explique Fabrice Mabiata, patron d'une auberge qui porte ce nom à Boma, en République démocratique du Congo (RDC), sur les rives du puissant fleuve Congo, à une centaine de kilomètres en amont de l'océan Atlantique. « C'était le port privé d'un colon et ça se trouvait là-bas », ajoute-t-il encore en désignant un point au loin. « Juste au-dessus, il y a sa maison et les carcasses de ses Mercedes. Il est le premier à avoir importé des voitures au Congo. »

L'histoire n'est sans doute pas exacte et la véritable orthographe du nom de ce deuxième classe belge, qui débarque vraisemblablement en 1890 sur les rives de Boma et qui y meurt quatre ans plus tard, est Fischer. « Fisher », « Ficher », les habitants de cette ville commerçante l'écrivent de toutes les manières possibles, comme les banquiers de la

BGFI. Sans savoir que le « Port de Fisher », qui n'existe plus depuis un siècle, est devenu le nom d'une société. Depuis novembre 2015, elle a un actionnaire majoritaire célèbre : l'ancien chef de l'État, Joseph Kabila.

L'enquête Congo Hold-up montre qu'à la suite de cette prise de contrôle, Port de Fisher a reçu 3,3 millions de dollars d'argent publics supplémentaires, fournis par la Banque Centrale, la Commission Nationale Electorale Indépendante (CENI) et l'Assemblée Nationale.

L'auberge Fischer à Boma, en République Démocratique du Congo. RFI/Sonia Rolley Notre enquête est basée sur plus de 3,5 millions de documents et des millions de transactions issus de la banque BGFI Bank, obtenus par Mediapart et l'ONG Plateforme de protection des lanceurs d'alerte d'Afrique (PPLAAF), et analysés par 19 médias, dont Radio France internationale (RFI), coordonnés par le réseau européen EIC, et cinq ONG internationales

(PPLAAF, The Sentry, GEC, Resource Matters, Public Eye).

En septembre 2018, Port de Fisher est devenue le premier déposant à la BGFI Bank avec près de dix millions de dollars de dépôts, loin devant le ministère des Finances. Nous avons cherché à comprendre les activités réelles de cette mystérieuse société du désormais sénateur à vie Joseph Kabila.

Indice #1 : Financer la rénovation du yacht Enigma XK

C'est un succès fulgurant. Port de Fisher a vu le jour six années plus tôt, le 20 août 2012, à en croire le registre congolais des sociétés. Selon des statuts de cette société datés du 28 septembre 2013 et obtenus par notre partenaire, l'ONG The Sentry, ses activités ont des allures de fourre-tout : commerce général des produits agricoles, exploitation portuaire, prestations de services de toute nature, entretien, entreposage, transport fluvial, lacustre,



maritime et terrestre.

Le nom de Joseph Kabila ne figure a priori pas parmi les actionnaires de départ. Ce sont deux sociétés d'un duo d'hommes d'affaires membres du premier cercle de l'ancien président, déjà au cœur de nos révélations Congo Hold-up : le Belgo-Congolais Alain Wan et le Belge Marc Piedboeuf.

La société African Research Maintenance and Development Limited (Aremad), une société gérée par la famille Wan, détient 65% des parts. Elle est basée aux îles Vierges britanniques, paradis fiscal parmi les plus opaques du monde.

Interrogé par notre partenaire PPLAAF sur les bénéficiaires effectifs de cette société, André Wan, le fils d'Alain et député provincial du Kongo Central, nous a transmis un document officiel des îles Vierges qui présente sa sœur comme l'actionnaire unique d'Aremad et assure qu'elle représente « uniquement » les intérêts de sa famille.

L'autre actionnaire de Port de Fisher, avec 35% des actions, est l'entreprise de BTP bien connue en RDC, MW Afritec, propriété, elle aussi, d'Alain Wan et de Marc Piedboeuf.

Port de Fisher est domicilié Route des poids lourds à Kinshasa, au siège de plusieurs de leurs sociétés dont MW Afritec et Carrières du Congo. La gérante de Port de Fisher, Cléopâtre Fumu, femme de confiance du duo Wan-Piedboeuf, travaille pour les trois sociétés.

Dans le partenariat d'affaires entre l'ancien président Kabila et le duo belgo-congolais, on a parfois du mal à distinguer qui possède quoi. Wan et Piedboeuf ont, par exemple, été les ac-

tionnaires majoritaires de la puissante société agricole Grands Élevages du Bas-Congo (GEL), avant de la céder à Ferme Espoir, une société appartenant à l'ancien président Joseph Kabila. GEL reste aujourd'hui gérée par Marc Piedboeuf.

Et c'est aussi vrai pour le yacht Enigma XK qui, depuis une enquête de nos confrères du journal Le Monde en 2017, est attribué à Joseph Kabila. Son propriétaire est officiellement une société appelée MW Afritec SA comme l'entreprise de BTP congolaise, mais immatriculée aux îles Marshall, un paradis fiscal sorti de la liste noire de l'Union Européenne en 2019.

Ce somptueux yacht de 73 mètres a tout d'une folie princière. Véritable palace flottant, il est doté d'un salon à colonnades, d'un héliport, d'un sauna et d'un jacuzzi. Le pont est suffi-

samment grand pour y loger une Jeep et des jet-skis. C'est un ancien patrouilleur de la marine écossaise qui a été entièrement rénové pendant trois ans à La Rochelle par l'entreprise française Atlantic Refit Center. Montant des travaux, selon Le Monde : 25 millions d'euros. Ce chantier pharaonique est couronné en 2014 par le prix de la meilleure rénovation de yacht de l'année, décerné par le magazine Boat International.

Interrogés à l'époque sur le financement de ces travaux, Alain Wan et Marc Piedboeuf assurent, par courriel au journal Le Monde, que « les fonds de la réalisation du navire viennent de Mme Virginie Mambimbi [la mère d'Alain Wan], de Marc Piedboeuf et des dividendes d'Afritec pendant ses heures de gloire. »

Les documents Congo Hold-up révèlent, au moins en partie, la face cachée de cette opération. Pour la rénovation de l'Enigma, trois sociétés de la nébuleuse Wan-Piedboeuf ont viré depuis la BGF Bank, entre mai 2012 et mars 2014, pour un total de cinq millions d'euros au chantier naval français Atlantic Refit. MW Afritec et Carrières du Congo ont payé 2,7 millions d'euros. Mais les 2,3 restants, soit 3,1 millions de dollars au taux de l'époque, viennent d'une société dont personne ne connaissait l'existence : Port de Fisher.

L'analyse des comptes de cette société révèle qu'au moment de ces virements, en 2013, Port de Fisher est au moins en partie alimentée par la société d'importation de viandes et de poissons Egal, appartenant à des personnalités du premier cercle de Joseph Kabila et dirigée par le duo Wan-Piedboeuf.



Subject Forçage Blocage Debit

Bonjour Monsieur,

Pouvez vous forcer opération de retrait.

Motif: Blocage Débit

Montant: 799.300 \$ **Even:** 192158 **Client:** SPRL PORT DE FISHER

Le 29 juillet 2013, l'un des comptes d'Egal à la BGFIBank vire 1,5 million de dollars à Port de Fisher.

À cela pourrait s'ajouter un financement en liquide. Le 14 août, sur ce même compte d'Egal, un retrait d'un montant de 1,755 million de dollars est effectué. Un montant équivalent au centime près est versé en deux dépôts à partir du 29 août sur celui de Port de Fisher.

Le lendemain, le 30 août 2013, Port de Fisher ordonne son premier virement vers Atlantic Refit Center qui s'occupe de la rénovation d'Enigma. Deux autres seront effectués dans les semaines qui suivent.

Ces révélations pourraient avoir un large écho en République démocratique du Congo, car Egal est aujourd'hui sous enquête pour avoir reçu durant cette période des montants colossaux de la part de la Banque centrale du Congo (BCC).

Notre enquête, basée sur les documents Congo Hold-up, montre que sur les 3,1 millions de dollars versés par Port de Fisher pour la réhabilitation du yacht, au moins 794 000 dollars pourraient provenir de ces fonds de la BCC. Wan et Piedboeuf ne dépensent pas l'argent sans compter. Ils supervisent de près les travaux d'Enigma, via MW Afritec. Un des sous-traitants français porte plainte en justice contre la société du duo, pour obtenir le paiement de factures d'un montant total de 390 429 € que le duo conteste. Le sous-traitant obtient même la saisie conservatoire du bateau par une ordonnance datée du 31 octobre 2014. Elle sera confirmée par deux décisions de justice jusqu'à la chambre commerciale de la cour de cassation en 2017.

À noter que juste avant la première décision, Alain Wan et Marc Piedboeuf prennent soin de changer EnigmaXK de pavillon. Jusqu'au 10

octobre 2014, ce navire est immatriculé à Saint-Vincent-et-les-Grenadines, pays ayant ratifié la convention de Bruxelles (de même que la France) qui autorise ce type de saisie. Il va passer sous pavillon des Îles Marshall, pays non signataire.

La créance a-t-elle été finalement payée ? En tout cas, le yacht a été vu pour la dernière fois au large du Cap, en Afrique du Sud. Selon son manager, Per Brag, de l'entreprise Shipping FO, il serait à l'heure actuelle « en réparation » dans ce port.

Interrogé par notre partenaire PPLAAF, Per Brag assure que « le propriétaire ultime du yacht est M. André Wan, c'est la personne avec laquelle nous avons fait toutes les affaires » et que ses employés « ont passé un certain temps à bord et n'ont appris l'existence de personne d'autre, pas plus que l'équipage à bord ».

Indice #2 : capter des fonds publics

Le 10 novembre 2015, au cours d'une assemblée générale extraordinaire de la société, l'actionnariat de Port de Fisher change complètement.

Aremad cède 55% du capital à la Société Les Grands Élevages du Bas-Congo (GEL), détenue à 100% par Ferme Espoir qui appartient elle-même à Joseph Kabila (80%) et à deux de ses enfants, Joséphine Sifa Kabange (10%) et Laurent-Désiré Kabila (10%), un enfant qui porte donc les mêmes prénoms et nom que son célèbre grand-père.

Une société inconnue, Allamanda Trading Limited, devient son associé à raison de 35% du capital social. Une source du premier cercle de Joseph Kabila assure à notre partenaire The Sentry qu'elle lui appartient aussi. Contacté,

Joseph Kabila n'a pas donné suite.

L'ancien président est donc l'actionnaire majoritaire de Port de Fisher et bénéficiaire principal de ses comptes à la BGFIBank.

Cette société sous le contrôle de Joseph Kabila a reçu des fonds publics. Port de Fisher reçoit indirectement plusieurs virements d'un montant total de plus de 1,5 million de la Commission Electorale de la RDC (CENI). Entre décembre 2016 et juin 2017, ces fonds transitent par un compte interne à la BGFIBank appelé « OAR Change ».

Pour la centrale électorale congolaise, ces opérations apparaissent comme des opérations de change.

En décembre 2016, 953 000 dollars sont ainsi prélevés.

Entre mars et juin 2017, la CENI a changé, à huit reprises, des francs congolais (CDF) contre des dollars. Mais à chaque fois, la BGFIBank, sous le contrôle de Francis Selemani Mtwale, frère de Joseph Kabila, en a prélevé une partie au passage pour les virer à Port de Fisher, pour un total de 593 000 dollars.

Port de Fisher a également reçu des fonds de la Banque centrale du Congo depuis son compte à la BGFIBank. En octobre 2017, ce compte a viré à Port de Fisher l'équivalent de 1,75 million de dollars, dont 225 000 fournis quelques jours plus tôt par l'Assemblée nationale.

Parmi les autres contributeurs de Port de Fisher, on découvre en février 2017 les Établissements Sinaco, un importateur de ciment chinois qui vire 1,1 million de dollars du compte Sinaco à la BGFIBank. Son gérant, Tony Kapalata, assure n'avoir « aucune relation » avec la société de Joseph Kabila. « S'il s'avère que ce que vous me dites est vrai, je serai le premier à porter plainte contre la banque », ajoute-t-il.

Indice #3 : Payer une société sans adresse

Dans les dépenses de Port de Fisher, certaines interpellent.

Le 5 février 2016, 500 000 dollars en liquide sont déposés sur le compte de la société. Quatre jours plus tard, Port de Fisher vire l'argent sur un compte à la banque ING de Bruxelles d'une société nommée « Mambimbi Wan Afritec ». Le nom évoque MW Afritec, la société congolaise de travaux publics du duo Wan-Piedboeuf ou encore MW Afritec SA, propriétaire du yacht Enigma.



Sauf que la facture justifiant ce paiement a été émise par une autre société, « MW-Afritec Marine », basée au 14/10 rue Gatti de Gamond, dans un quartier résidentiel peuplé d'immeubles de la très chic commune bruxelloise d'Uccle. Officiellement, il s'agit du paiement, par Port de Fisher, des « frais de réparation, architecture et conception » du navire Casino II à La Rochelle, l'endroit même où le yacht Enigma a été rénové.

Nous n'avons pas trouvé trace d'un Casino II dans les bases de données publiques. Contacté, le chantier naval de La Rochelle Atlantic Refit Center n'a pas répondu.

Il y a encore plus embarrassant. De toute évidence, la société qui a reçu l'argent n'existe pas. Il n'y a aucune trace de sociétés dénommées Afritec, « Mambimbi Wan Afritec », « MW-Afritec Marine » au registre belge du commerce, ni en longeant les trottoirs de la rue Gatti de Gamond à Uccle.

Au numéro 14, il n'y a qu'une maison familiale. Au numéro 24/10, notre partenaire De Standaard a trouvé trois autres sociétés liées à la famille Wan, dans un immeuble banal avec vue arrière sur une académie de jeunes footballeurs. Le nom sur la sonnette est «

Wan/Egal EU SRL ». Dans une autre facture, la société fantôme « Mambimbi Wan Afritec » est déclarée domiciliée au 1416 de la même rue. Ce numéro n'existe pas.

Cette société sans domicile connu, « Mambimbi Wan Afritec », a perçu au total 9,1 millions de dollars sur son compte à la BGFI : 6,6 millions d'Afritec et d'une autre société de Wan et Piedboeuf, 500 000 dollars de Port de Fisher, et deux millions de Sud Oil, la société écran au cœur des révélations Congo Hold-up, qui a détourné 92 millions de dollars des caisses de l'État.

Qui était le titulaire du compte bancaire à l'ING de Bruxelles ? Qu'est devenu cet argent ? La Banque ING a refusé de répondre, ainsi que les familles Wan et Piedboeuf, considérant que nos informations sont « pour la plupart mensongères » et notre démarche motivée par l'« intention manifeste de nuire ». Le 3 novembre, avant même la publication de cet article, leur avocat a déposé plainte pour « dénonciation calomnieuse » contre nos partenaires Mediapart, De Standaard et PPLAAF, auprès d'un procureur général de Kinshasa.

Deux ans plus tard, en juin 2018, Port de Fisher vire cette fois 940 692 dollars à la société

Congo Premier. Elle appartient à Victor Kasongo Shomary, à l'époque administrateur de la BGFI et ancien membre du conseil d'administration de Kwanza Capital, l'une des sociétés de la galaxie Sud Oil. Ce virement permet à Victor Kasongo de rembourser un prêt de plus de 900 000 dollars qu'il avait contracté auprès de cette banque.

Interrogé par l'enquête Congo Hold-up, ce dernier donne sa version : il possédait, à l'époque, une ferme et des terrains, qui jouxtaient l'immense domaine présidentiel de Kingakati. Propriété de Ferme Espoir, la société personnelle de Joseph Kabila, ce domaine abrite l'une de ses résidences privilégiées et son zoo personnel peuplé de centaines d'animaux sauvages. Pour solder son prêt, Victor Kasongo indique avoir vendu son domaine à « la Ferme Espoir de la famille Kabila », et pas du tout à Port de Fisher. « Je ne connais pas la société mentionnée et je n'ai rien signé avec eux », a-t-il insisté. C'est pourtant bien Port de Fisher qui a payé.

Indice #4 : Construire un port ?

Port de Fisher devient le plus gros déposant de la BGFI Bank et toutes ces opérations ont

lieu alors que la banque n'avait « aucune information sur les actionnaires et dirigeants de la société ». C'est ce qu'on apprend dans un tableau Excel intitulé « Suivi des activités » diffusé en interne le 24 juillet 2017 par le service de conformité de la banque.

Tableau Excel intitulé « Suivi des activités », diffusé en interne le 24 juillet 2017 par le service de conformité de la BGFI. © PPLAAF/Mediapart

Les documents Congo Hold-up montrent même que les comptes de Port de Fischer sont bloqués en 2018 et que toutes les opérations sont « forcées » à chaque virement, chèque ou retrait liquide demandé par le « client ».

Par exemple, le 11 mai 2018, un employé demande à Moreau Kaghoma, directeur des opérations de la BGFI Bank : « Pouvez-vous forcer opération de retrait. Motif: Blocage Débit. Montant : 799 300 \$. Client : SPRL PORT DE FICHER ». Il ne faut pas s'attendre à plus d'explications, même en interne. Les messages sont économes en mots. Contacté, Moreau Kaghoma a renvoyé pour toute question à la BGFI qui, elle, n'a pas donné suite à nos questions.

Mail d'un employé à Moreau Kaghoma, directeur des opérations de la BGFI Bank, le 11 mai

2018. © PPLAAF/Mediapart

Mais que fait Port de Fisher ? Difficile de le comprendre, même avec 3,5 millions de documents bancaires et plus encore de transactions en notre possession.

Dans le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire de Port de Fisher, daté de novembre 2015, qui officialise la participation de Joseph Kabila, une autre société fait son entrée au capital : la Société commerciale des transports et des ports (SCTP, ex-ONATRA), une entreprise publique moribonde qui gère notamment le port principal de Boma, avec 10% des parts. Nous avons posé la question à la gérante de Port de Fisher. Cleopatre Fumu, gérante de la société et femme de confiance du duo Wan-Piedboeuf. Elle nous a répondu que Port de Fisher a tenté, à une date non précisée, de créer avec la SCTP un « port sec » destiné à désengorger le port principal de Boma, projet qui n'a « malheureusement [...] pas retenu l'attention du ministère ». Joseph Kabila n'était pas, selon elle, actionnaire de Port de Fisher à l'époque. Nos documents montrent pourtant qu'il est entré au capital en même temps que la SCTP. Mais une analyse d'une demande de financement de la société MW Afritec vient remettre en cause cette version. Dans un document

adressé par e-mail le 30 janvier 2017 au directeur général de la BGFI Bank RDC, Francis Selemani Mtwale, qui est aussi le frère de Joseph Kabila, on apprend que « dans le cadre de la réhabilitation du Parc à conteneurs de la SCTP à BOMA, la société MW AFRITEC a signé un contrat avec la SCTP d'une valeur d'USD 18.093.348,75 » et « étant donné les travaux à faire, les conteneurs existants doivent être déplacés vers le Port de Fisher ».

Selon ce document, ce contrat a été signé le 21 août 2015, moins de trois mois avant le changement d'actionnaire chez Port de Fisher. Ces travaux de modernisation ont été officiellement lancés par le directeur général de la SCTP, en présence de responsables de MW Afritec, en août 2015.

En 2017, quand MW AFRITEC demande un financement à la BGFI Bank, il annonce à la banque signer « un protocole d'accord avec la société EGAL pour le remboursement des travaux à hauteur de 70% de la valeur totale du projet soit USD 12.665.344,13 ». L'analyse de la demande de financement d'Afritec précise que « les différents paiements effectués par la société EGAL à la SCTP dans le cadre des frais générés par les envois (de conteneurs) serviront pour le paiement des travaux effec-



tués par MW AFRITEC ».

Analyse d'une demande de financement de la société MW Afritec. © PPLAAF/Mediapart
Ce déplacement de conteneurs vers le Port de Fisher annoncé à la BGFI intrigue car, officiellement, il n'existe pas de port de ce nom à Boma. Pour les habitants, Port de Fischer est le nom d'une auberge, d'une avenue, d'un marché, et ce nom vient du soldat belge arrivé à la fin du XIXe siècle. Sur internet, seule une occurrence pourrait correspondre à la mystérieuse société de Joseph Kabila. Dans une plaque datée de 2019, Group Guang Ping International (GGPI) se vante d'avoir construit un « Port de Fisher à Boma ».

Or, dans cette ville du Kongo Central, il n'y a que deux ports : celui de l'État, géré par la SCTP, qui devait être rénové, et celui de Kuntuala Terminal, dont la construction a justement commencé en 2017. Nous nous sommes rendus sur place. Sur la colline qui surplombe ce port privé, est installée une « concession privée Kuntuala » et, sur les panneaux signalant l'entrée, figurent des affiches qui mentionnent Group Guang Ping International. Nous sommes bien dans le village où ont été installés ses employés qui ont construit le port de Kuntuala.

Kuntuala Terminal à Boma, en République démocratique du Congo. RFI/Sonia Rolley
Kuntuala est-il le nouveau nom de Port de Fisher ? En tout cas, c'est le port du premier cercle de Joseph Kabila. Depuis ce terminal, on peut voir surgir, à travers ses grilles, des camions, tous appartenant à ce noyau d'hommes d'affaires dont les intérêts se confondent souvent avec ceux de l'ancien chef d'État. Il y a les camions de MW Afritec, la société de BTP du duo Wan-Piedboeuf, ceux d'Egal et de Coete Gaz, notamment liés à Albert Yuma, actuel patron de la Gécamines.

On trouve une station essence Kuntuala à Kinshasa, au 4 rue poids lourds, siège officiel de Port de Fisher et de plusieurs autres sociétés du duo Wan-Piedboeuf.

Contacté, Kuntuala Terminal se défend par écrit de tout lien avec Port de Fisher et parle d'une « confusion ». Bien que « Kuntuala Terminal » n'apparaisse pas sur le site du registre national des sociétés, il se présente comme une « entreprise » ayant « adhéré » à un « groupement d'intérêt économique » (GIE). « Les différentes parties prenantes et membres du GIE sont connus et identifiés sur notre site

web », nous explique-t-on encore. Sur ce site, figurent les logos d'Egal et de plusieurs autres sociétés contrôlées par le premier cercle de Joseph Kabila et notamment par le duo Wan-Piedboeuf : Oritrans, Agence Maritime Kuntuala, African Shipping et Kuntuala Terminal. Kuntuala Terminal a-t-il bénéficié d'un report de trafic de conteneurs du port public de Boma ou même d'argent qui était destiné à la rénovation de ce port ? Kuntuala dément et affirme que ces travaux ont été effectués « de manière progressive » et que ce port « n'a jamais été fermé ».

Tous les travaux prévus ont-ils été effectués ? Contactée, la SCTP n'a pas répondu à nos questions. En tout cas, le 15 mai 2021, lors de son discours d'investiture, le nouveau Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde a, à nouveau, affiché parmi ses objectifs la réhabilitation et la modernisation du port public de Boma.

Kuntuala Terminal est en tout cas devenu aujourd'hui, pour la RDC, une fenêtre sur le monde. L'un des exemples les plus parlants, c'est African Shipping, membre du groupement d'intérêt économique derrière Kuntuala Terminal. Cette société a supprimé son site internet en 2019 pour une raison inconnue. Mais nous avons eu accès à une copie antérieure. African Shipping propose les services d'au moins cinq navires frigorifiques, El Nino, Kuntuala, Erini, Nova Caledonia, Kubilai Khan, immatriculés dans différents ports. Son principal partenaire est une société du groupe néerlandais Kloosterboer, Flushing Shipping Agencies (FSA) qui, à son tour, propose sur son site « l'expédition directe de conteneurs à Boma, en RDC, avec un délai de transfert de 16 jours » et l'expédition « de conteneurs en Inde et au Moyen-Orient ».

Nous avons cherché à comprendre les relations d'affaires entre African Shipping et cette société néerlandaise et leurs liens avec Kuntuala Terminal. Il se trouve que le groupe néerlandais Kloosterboer et FSA viennent d'être rachetés depuis juin 2021 par l'un des leaders mondiaux de l'importation de produits surgelés, l'américain Lineage Logistics. Interrogé, ce géant du secteur assure « tout ignorer » de possibles liens avec Joseph Kabila et son premier cercle. FSA « agit en tant qu'agent et courtier pour African Shipping dans le port néerlandais de Vlissingen ».

En République démocratique du Congo, per-

sonne ne semble connaître Port de Fisher, mais Kuntuala fait régulièrement la Une de l'actualité.

L'an dernier, en pleine crise entre Joseph Kabila et son successeur Félix Tshisekedi, selon l'agence congolaise de presse, Acacia Bandubola, à l'époque ministre de l'Économie, avait appelé Kuntuala Terminal à se conformer aux lois en vigueur en République démocratique du Congo.

Interrogé sur ces déclarations, Kuntuala Terminal assure être « une entreprise régulièrement constituée qui dispose de toutes les autorisations, agréments, homologations requises et délivrées par les institutions congolaises pour exercer son objet social. » Effectivement, en ce même mois de septembre 2020, il obtient coup sur coup deux agréments, comme port et comme affréteur de navires. L'enquête Congo Hold-up établit pourtant que ce port privé opérait déjà depuis plus d'un an. En septembre 2020, Kuntuala Terminal obtient coup sur coup deux agréments, comme port et comme affréteur de navires. © PPLAAF/Mediapart

Ces accusations sur l'illégalité de Kuntuala Terminal persistent. Depuis octobre 2021, les agents de la SCTP ont lancé un mouvement de grève pour obtenir le paiement de plusieurs années d'arriérés de salaires et les investissements promis par l'État. Ils exigent aussi la fermeture de « ports privés illégaux » dont Kuntuala qu'ils accusent « d'asphyxier les ports d'État ». « Le président Tshisekedi nous avait promis en janvier de les fermer », lance un gréviste. « Mais jusqu'ici, rien ne se passe. Qui peut s'opposer à un ordre du chef de l'État ? » Interrogé sur les propriétaires réels de ces ports privés qui ont pullulé dans plusieurs villes de la RDC, l'agent de la SCTP sourit : « Vous savez très bien qui c'est ! Tout ça, c'est pour Kabila. »

Source : RFI

Défense et sécurité : La Côte d'Ivoire renforce ses effectifs militaires

De retour ce dimanche d'un séjour à Paris où il assistait au Forum sur la Paix, le président Alassane Ouattara a annoncé le recrutement de 3000 soldats l'an prochain. Les rangs de l'armée devraient encore gonfler sur les trois prochaines années. La mesure répond aux enjeux de la menace terroriste, qui s'intensifie avec plusieurs attaques de groupes armés dans le nord du pays.



Prévu dans le budget 2022 du ministère de la Défense, le recrutement de ces 3000 soldats marque la première vague d'enrôlement des 10 000 nouveaux éléments au total censés incorporer l'armée ivoirienne d'ici 2024.

L'annonce du président Alassane Ouattara fait suite à la réunion du Comité des chefs d'Etat-major de la CEDEAO la semaine dernière à Abidjan. Les échanges se sont conclus sur la nécessité du partage de renseignements entre les États de la région et leur coordination d'action dans la lutte anti-terroriste.

Depuis l'an dernier, la Côte d'Ivoire est dans le viseur des groupes armés sahéliens, qui lancent régulièrement des attaques dans le nord du pays, près de la frontière avec le Burkina Faso, dont celle de Kafolo en juin 2020 où quatorze soldats ivoiriens avaient été tués.

Mais ces recrutements vont également favoriser le rajeunissement des effectifs et compenser les départs à la retraite, comme l'explique une source à l'état-major. L'armée ivoirienne souffrait d'un nombre pléthorique d'officiers et sous-officiers et d'une insuffisance de soldats. Ces incorporations serviront à rééquilibrer les rangs.

Source : RFI



Éliminatoires coupe du monde, zone Afrique : Les 5 éventuels adversaires du Mali au dernier tour

Les derniers matches de poules des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022, zone Afrique, se sont disputés mardi. A l'issue de cette 6e journée, l'identité de l'ensemble des 10 premiers de poules est connue. Ces 10 équipes s'affrontent au dernier tour, au mois de mars, pour déterminer les 5 représentants africains au Mondial qatari.

Qualifié au dernier tour depuis le jeudi 11 novembre après sa large victoire de 3-0 sur le Rwanda lors de la 5e et avant dernière journée de poules, le Mali attendait les derniers matches de la 6e et dernière journée de poules pour avoir une idée de son éventuel adversaire du dernier tour qualificatif pour la prochaine édition de la Coupe du monde. Depuis le mardi passé, c'est désormais chose faite avec les ultimes rencontres de poules jouées à l'issue desquelles l'ensemble des 10 qualifiés à cette dernière étape éliminatoire ont été connus. En plus du Mali, il s'agit de : Maroc, Sénégal, Algérie, Nigéria, Tunisie, Egypte, R.D Congo, Ghana et Cameroun. Expliquant se baser sur le dernier classement, la Fifa a fait savoir que les 5 premiers vont

constituer des têtes de série lors du tirage au sort du dernier tour prévu pour le 18 décembre à Doha dans la capitale qatarie. De ce fait, le Mali étant 10e du dernier classement Fifa va tomber sur l'un des adversaires suivants. Il s'agit de : Algérie, Nigeria, Sénégal, Tunisie et Maroc qui sont tous mieux classés que les Aigles du Mali.

Après le tirage, les 10 pays encore en course vont s'affronter une équipe contre une autre en aller-retour avec match retour chez la tête de série. Les 5 vainqueurs rejoindront directement le Qatar pour représenter l'Afrique à la plus grande fête du ballon rond prévue pour novembre 2022.

Alassane CISSOUMA



Éliminatoires coupe du monde, zone Afrique : Ils ont dit...

A la suite de la qualification des Aigles du Mali pour le dernier tour éliminatoire de la Coupe du monde, beaucoup de personnalités se sont exprimées sur le parcours élogieux de la bande au sélectionneur Mohamed Magassouba, auteure de 5 victoires et d'un match nul en 6 journées disputées pour un total de 16 points sur 18 possibles.

Mamoutou Touré « Bavieux », président FEMAFOOT : « Je remercie et sollicite les autorités à plus d'efforts »

« Quelle belle qualification pour les matches de barrage ! Je veux ici saluer la performance de l'équipe nationale au complet : joueurs, encadrements, supporters et partenaires. Le chemin est long et sinueux J'exhorte nos jeunes, malgré les difficultés qui sont inhérentes à ce genre d'exercice, à continuer leur chemin avec conviction et patriotisme comme à l'accoutumée. Je remercie les autorités pour leur soutien indéfectible et les sollicite à plus d'efforts car la dernière ligne est encore plus difficile. »

Mossa Ag Attaher, ministre des Sports : « Sans crainte, nous irons chercher notre première qualification au Mondial »

« Nous clôturons ainsi cette étape des éliminatoires avec 16 points sur 18 possibles ... J'adresse mes vives félicitations à la Fédération Malienne de Football, à l'encadrement technique et aux joueurs pour le travail abattu durant cette phase de poules. Avec cette belle performance, nous irons chercher notre première qualification au Mondial en mars prochain sans crainte. Bravo les Aigles du Mali ! En route pour la prochaine Coupe du Monde. InshaAllah. »

Coupe du monde, zone Europe : Trois places pour 12 prétendants.

Devant donner 13 représentants lors de la prochaine Coupe du monde, l'UEFA organisera des barrages pour compléter son quota après la qualification directe au Mondial des 10 premiers de la phase de poules des éliminatoires. C'est dire qu'il reste 3 places à composer en Europe. Trois places pour 12 prétendants.

Les 12 barragistes qui se disputeront les 3 derniers tickets de la zone Europe, en mars prochain, pour accéder à la Coupe du monde 2022 au Qatar, sont connus. Avec des pays comme l'Italie, le Portugal, la Suède ou encore la Pologne, cela promet de belles affiches, mais surtout de la casse. C'est dire qu'il y a du très lourd en perspective. Accrochée par l'Irlande du Nord (0-0) et doublée par la Suisse, l'Italie, championne d'Europe en titre, fait partie des ogres de ces barrages, au même titre que le Portugal de Cristiano Ronaldo, champion d'Europe 2016, surpris à domicile par la Serbie, vainqueur sur le score de 2 buts à 1. Mais la Nazionale et la

Seleção vont devoir se méfier car de nombreuses sélections, comme la Pologne de Robert Lewandowski, la Suède de Zlatan Ibrahimovic ou encore le Pays de Galles de Gareth Bale, ont bien l'intention d'aller au bout et de jouer les trouble-fêtes. Sans oublier que les autres barragistes que sont la République Tchèque (séduisante lors de l'Euro 2020), l'Écosse, l'Autriche, la Russie (quart de finaliste de son Mondial en 2018), l'Ukraine, ainsi que la Turquie et la Macédoine du Nord n'ont pas l'intention de se laisser faire et de se battre jusqu'au bout dans cette lutte acharnée. Le tirage au sort de ces barrages aura lieu le 26 novembre prochain à Zurich (Suisse) pour

déterminer les affiches de cette dernière marche avant d'atteindre la Coupe du monde. Les 6 demi-finales opposant les 12 barragistes se dérouleront les 24 et 25 mars prochains, avant que les trois finales entre les rescapés soient disputées le 28 ou le 29 mars. Pour rappel, l'Italie et le Portugal, tête de série (statut accordé aux équipes les plus performantes lors des éliminatoires) et qui recevront donc pour les demies, ne pourront pas se rencontrer d'emblée. Un tel scénario est toutefois envisageable en finale. Ce qui veut dire que l'un de ces cadors européens pourrait bien ne pas se rendre au Qatar fin 2022.

Les 12 barragistes pour le Mondial 2022 sont : Italie (tête de série), Portugal (tête de série), Pays de Galles (tête de série), Suède (tête de série), Russie (tête de série), Écosse (tête de série), Pologne, Ukraine, Turquie, Autriche, République Tchèque, Macédoine du Nord. Quant aux 10 pays européens déjà qualifiés pour la Coupe du monde, ils sont : Allemagne, Belgique, Angleterre, Suisse, Serbie, Danemark, France, Espagne, Pays-Bas, Croatie. Alassane, avec Footmercaot.com

Source : Mali Tribune





♈ Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre position professionnelle évoluera favorablement. Il sera trop tôt pour savoir combien de temps, il vous faudra attendre pour obtenir ce poste que vous convoitez. Vous recevrez des encouragements suffisamment forts pour vous faire patienter.

Un « top là » suffira à vous convaincre que l'affaire sera dans le sac. Au-delà de cette transaction, une connivence s'installera dès vos premiers échanges. Vous envisagerez de vous associer, mais vous voudrez que tout soit bien clair financièrement.



♉ Taureau (20 avril - 19 mai)

Des frustrations et des accrochages vous amèneront à remettre des choses en question quant à votre travail. Ne prenez pas de décisions hâtives et relativisez. Avec un peu de temps, vous verrez que ce n'était pas la peine de vous mettre dans un tel état.

Vos discussions porteront sur des sommes d'argent, des montants à obtenir ou à rembourser. Vous adresserez des demandes, remplirez des dossiers pour faire valoir vos droits. Vous imaginez ces démarches simples et rapides, elles seront compliquées.



♊ Gémeaux (20 mai - 21 juin)

C'est avec le sourire que vous allez au travail. La complicité revient avec vos collaborateurs. L'un d'eux peut vous apporter de l'assistance dans vos tâches. Vos activités vous font évoluer progressivement. Un nouveau contrat pourrait être en pourparlers.

L'argent est au cœur de vos préoccupations. Vous décidez de reprendre en main le contrôle de la situation. Une meilleure gestion s'amorce. Vous prenez de sages résolutions pour limiter les frais inutiles. Malgré cela, un coup de cœur peut arriver.



♋ Cancer (21 juin - 21 juillet)

Si vous recherchez un emploi, vous entrez dans la meilleure journée du mois en termes de contacts et de propositions ! D'ailleurs, une fois embauché, votre progression sera fulgurante. Vous rencontrerez les bonnes personnes au bon moment...

Question de philosophie, vous déciderez de payer comptant tous vos achats, quitte pour cela à restreindre le nombre de vos dépenses. Vous ne voudrez pas mettre le doigt dans l'engrenage du crédit... Votre objectif financier ? Zéro endettement...



♌ Lion (22 juillet - 23 août)

Vous prendrez les devants sans vous laisser manipuler par les personnes qui vous entoureront. Au contraire, vous mènerez votre barque avec brio et si certains admireront votre faculté à donner le meilleur de vous-même, d'autres vous jalouiseront.

Vous aurez la folie des grandeurs et elle se répercutera sur votre manière de gérer votre budget et d'effectuer vos achats. Attention à ne pas décoller de la réalité en vous offrant des objets magnifiques, mais qui ne serviront qu'à épater la galerie.



♍ Vierge (23 août - 23 septembre)

Le poids des responsabilités et la charge de travail qui vous seront attribués pèseront sur vos épaules. Vous aurez beaucoup de mal à tenir la cadence imposée. Mais vous n'aurez pas le choix. La pression sera importante et on ne vous fera pas de cadeaux.

Avec l'entrée du Soleil dans votre secteur financier, vous pourriez constituer un dossier dans le but d'obtenir un prêt, une aide, une subvention. Certains d'entre vous consulteront un juriste pour récupérer un dû. Vous ne vous laisserez pas faire.



♎ Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous faites de nouvelles rencontres dans votre service. L'un de vos collègues peut vous apporter du réconfort malgré la fatigue de la journée. Grâce à son soutien, votre motivation repart. Mercure en Balance peut vous inciter à une formation commerciale.

Vénus dans votre signe complique beaucoup les économies. La vie vous tend des pièges. Vous cédez facilement aux dépenses suite à des invitations. Il faut vous attendre à des regrets sur des frais. Si vous faites du shopping, fixez impérativement une limite.



♏ Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre seule ambition professionnelle consistera à pouvoir agir comme bon vous semble ! Votre manque de constance et votre petit poil dans la main freineront votre avancement. Assis derrière votre bureau ou sur votre machine, vous ne ferez que bâiller...

Si vous êtes locataire, vous pourrez souscrire une demande d'aide financière personnalisée au logement, les fameux APL ! Avec la mise en place de nouveaux barèmes, vous apprendrez que l'importance de vos revenus vous empêchera d'en bénéficier.



♐ Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Le climat pourrait se durcir dans votre travail. Vous pourriez être en butte à des critiques injustifiées, à des heurts avec un collègue ou à des accords remis en question. Dans votre intérêt, évitez de hausser le ton. Les choses finiront par se calmer.

Méfiez-vous des évaluations erronées ou des négligences dans vos paiements, sans parler des mauvais plans pouvant carrément tourner à l'arnaque. Malgré tout, vous aurez le soutien du Soleil. De bon conseil, il vous aidera à déjouer les pièges éventuels.



♑ Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Ce sera une journée chargée, mais motivante qui vous attendra. Vous pourrez montrer de quoi vous serez capable. À fond derrière vous, Saturne poussera vos ambitions et boostera votre puissance professionnelle. Vous accepterez de relever un challenge.

Vous trouverez le temps long, à cause de ce retard. Lorsque tout redeviendra à la normale, vous vous garderez bien d'exprimer votre mécontentement ouvertement. Tout sourire, vous saurez profiter de contretemps pour demander des dommages et intérêts.



♒ Verseau (20 janvier - 19 février)

Une étape importante arrive dans votre vie professionnelle. Elle concerne la prise d'autonomie. Vous désirez travailler en mettant en valeur vos compétences. La recherche d'un nouveau poste peut demander du temps. Un collègue chevronné peut vous aiguiller.

Gardez encore un fond de trésorerie. Le contexte est aux charges difficiles à éviter. L'argent part aussi vite qu'il entre. Vénus en Balance vous rend dépensier juste pour le plaisir. Des accessoires de mode et refaire la garde-robe, peuvent vous attirer.



♓ Poisson (19 février - 21 mars)

Vous ne compterez pas vos heures. En ce qui vous concerne, il faudra plutôt parler de jours..., tant votre charge de travail sera lourde. Contrairement à bon nombre de vos collègues, vous ne vous plaignez jamais. C'est votre petite satisfaction.

Sous la domination de Neptune, vous vous défendez d'être matérialiste. Effectivement, vous ne le serez pas aujourd'hui... Vous serez dépensier, futile et irresponsable ! Même pris la main dans le sac, vous serez capable de nier les faits.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23